

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Pour une ville plus juste,
écologique et prospère.*

Septembre 2021

Plan d'action
solidaire
2021-2025



« Les villes et les agglomérations ont un rôle immense à jouer dans la lutte contre la pauvreté et la construction de sociétés inclusives qui favorisent la participation de tous. En repensant nos villes, nous devons être guidés par le principe de prospérité partagée et d'inclusion. »

M. Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies (2007-2016)



Table des matières

1. Le contexte	8
1.1 Le Plan d'action solidaire 2021-2025	8
1.2 Un plan axé sur la continuité	8
1.3 Une démarche consultative et collaborative	9
2. Les objectifs, défis et orientations du Plan d'action solidaire 2021-2025	10
2.1 La cohésion sociale	10
2.2 La santé globale	10
2.3 La transition	11
3. La Ville n'agit pas seule!	11
3.1 L'innovation comme pilier du Plan d'action solidaire	11
3.2 Le continuum résidentiel	12
3.3 Illumina un projet phare du Centre de neuroscience CERVO, du CÉLAT et de PECH-Sherpa	12
3.4 L'Escouade solidaire de l'organisme Caravane Philanthrope	13
3.5 Un système alimentaire durable pour la Ville de Québec de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF)	13
4. Les projets prioritaires	14
5. Les critères d'évaluation	15
5.1 L'équité	15
5.2 La mise en œuvre	15
5.3 Les investissements	15
5.4 La transectorialité	15
6. Les projets	16
7. La mise en œuvre	58
7.1 Une gouvernance dédiée	58
7.2 Indicateurs et cibles	58
7.3 Agir maintenant!	58
Annexe 1 Liste des unités administratives membres du comité de rédaction	59
Annexe 2 Organismes membres du comité accompagnateur	61



Le développement durable est l'approche la plus prometteuse et la plus juste pour faire face aux nombreux défis de notre temps, notamment ceux liés aux changements climatiques et ceux révélés ou exacerbés par la crise pandémique actuelle, comme l'approvisionnement local ou l'isolement et la précarité dont souffrent certaines personnes.

En tant que gouvernement de proximité, nous disposons de leviers pour agir et traduire le programme de développement durable des Nations Unies en actions qui feront une différence dans la vie des gens.

Il s'agit d'un projet collectif qui touche à peu près tous les aspects du quotidien.

C'est pourquoi nous nous sommes engagés dans cette voie en nous dotant d'une Stratégie de développement durable qui deviendra le fer de lance de toutes nos interventions pour faire de Québec, une ville plus juste, plus écologique et plus prospère.

Tout au long de notre réflexion, nous avons été habités par le souci de « ne laisser personne derrière ». Chaque citoyen doit bénéficier de l'enrichissement collectif et s'épanouir dans un milieu de vie sain et solidaire.

Dans cette perspective, le Plan d'action solidaire constitue l'ancrage social de la Stratégie de développement durable, autour de laquelle nous devons tous nous mobiliser au bénéfice des générations futures.

Régis Labeaume

Maire



La Stratégie de développement durable de la Ville de Québec comprend 20 orientations stratégiques réparties à travers cinq défis collectifs : la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonisation, la résilience et la transition.

Sa mise en œuvre se déploie par le biais de deux documents complémentaires, soit le Plan de transition et d'action climatique et le présent Plan d'action solidaire qui vise à faire de Québec une ville engagée, solidaire et inclusive.

Le Plan d'action solidaire, c'est 16 projets structurants, 120 actions et 21 M\$ en investissement supplémentaire.

Parce qu'il traite d'enjeux complexes, le Plan d'action solidaire est animé d'une vision faisant appel à la fois à la rigueur et à la ténacité de tous les acteurs pour que ses projets soient menés à terme.

Il n'y a pas de petits gestes. Que ce soit dans le domaine de la santé, de l'entraide, du loisir ou encore de la justice sociale, nous avons tous un rôle à jouer.

C'est ensemble que nous construirons une collectivité durable.

Je salue le travail accompli par les experts et remercie l'ensemble des citoyens, des employés et des organismes du milieu pour leur engagement.

Merci!

Suzanne Verreault

Membre du comité exécutif responsable du développement durable



La Ville de Québec et ses partenaires seront appelés à relever de nombreux défis en matière de développement durable au cours des prochaines années.

La participation sociale de tous les citoyens, peu importe leur âge, leur condition physique, leur origine ou leur situation économique, tout comme les dynamiques liées à l'itinérance et à la santé mentale, nécessitent de renouveler nos engagements et d'innover dans nos pratiques. Le dynamisme économique, culturel et social de la Ville est une composante essentielle à la qualité de vie des citoyens de notre ville. La rareté de la main-d'œuvre et la lutte aux inégalités sociales doivent donc être au premier plan de nos préoccupations, dans un contexte où la récente pandémie a accru des fragilités déjà présentes.

Dans ce contexte, le progrès social est une priorité pour notre organisation. Afin de donner encore plus de poids à nos interventions et de mobiliser notre communauté autour d'une même vision, la Ville de Québec a décidé de se doter du présent Plan d'action solidaire.

Ses projets porteurs ont été déterminés en collaboration avec de nombreux partenaires et constituent un formidable laboratoire d'innovation. Je remercie tous les acteurs du milieu communautaire qui, par leur expertise et leur désir d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, ont contribué à cet exercice de planification remarquable.

Tous ensemble, nous réussissons.

Émilie Villeneuve

Membre du comité exécutif responsable du développement social

1. Le contexte

La Ville de Québec se développe à un rythme soutenu. Bien que ce développement soit générateur de richesse, notre territoire n'est pas exempt d'inégalités sociales et économiques porteuses de risques pour un avenir durable. Dans ce contexte, la création de la richesse doit s'accompagner d'une redistribution équitable.

La rareté de la main-d'œuvre, le vieillissement de la population, l'intégration des personnes immigrantes, l'égalité entre les hommes et les femmes, les inégalités socioéconomiques, la participation sociale des personnes ayant des incapacités, les enjeux liés à la santé mentale et à l'itinérance font partie des réalités de notre territoire. En outre, la récente pandémie a accru la fragilité de certains groupes et en a fragilisé de nouveaux.

Face à l'urgence d'agir, la Ville de Québec fait le choix de se positionner stratégiquement sur ces enjeux. En cohérence avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Ville s'est dotée d'une Stratégie de développement durable orientée vers les cinq grands défis collectifs que sont la cohésion sociale, la santé globale, la décarbonisation, la résilience et la transition.

La mise en œuvre de la Stratégie de développement durable se déploie par le biais de deux axes complémentaires :

- Le Plan de transition et d'action climatique visant à faire de Québec une ville sobre en carbone, résiliente aux aléas climatiques et engagée avec la collectivité vers la transition;
- Le Plan d'action solidaire visant à faire de Québec une ville engagée, solidaire et inclusive auprès de sa population actuelle et pour les générations futures.

1.1 Le Plan d'action solidaire 2021-2025

À l'instar de plusieurs pays, états et communautés locales à travers le monde, la Ville de Québec désire intensifier ses interventions en matière de cohésion sociale, de santé globale et de transition pour la décennie 2021-2030. Pour ce faire, elle s'est dotée d'orientations stratégiques qui donnent un ancrage social à la Stratégie de développement durable¹.

Le présent Plan d'action solidaire 2021-2025 donne suite à ces orientations stratégiques pour une première période de cinq ans. Axé sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens et sur le mieux-être collectif, il est complémentaire au Plan de transition et d'action climatique.

1.2 Un plan axé sur la continuité

Le Plan d'action solidaire 2021-2025 est le point d'ancrage auquel l'ensemble des politiques, visions et programmes s'arrimeront afin d'atteindre les cibles et les objectifs que la Ville s'est fixés en matière de développement durable.

Cette façon de faire permettra d'assurer un plus grand rayonnement au sein de l'administration municipale, mais également de mobiliser les citoyens ainsi que les différents acteurs de la société civile. Des actions pourront ainsi être menées dans certains champs de compétence ne relevant pas de la Ville, mais ayant un impact sur les défis collectifs de cohésion sociale, de santé globale et de transition.

¹ <https://www.ville.quebec.qc.ca/developpementdurable>



1.3 Une démarche consultative et collaborative

Un comité interne regroupant des représentants de différentes unités administratives disposant de leviers pour agir en matière de cohésion sociale et de santé globale a été mis en place pour la rédaction du plan.² Cette démarche a permis d'instaurer au sein de la Ville un travail de réflexion transversal autour des différents enjeux de développement durable.

Le Plan d'action solidaire 2021-2025 traitant d'enjeux complexes, un comité formé de représentants d'organismes a également accompagné la démarche.³ Ce dernier a validé les orientations stratégiques solidaires déterminées par la Ville ainsi que les critères d'évaluation et de priorisation. Des collaborations ont émergé de cet exercice, contribuant à bonifier ou à entreprendre de nouveaux projets.

Enfin, les consultations menées auprès des citoyens dans le cadre de l'adoption de la Stratégie de développement durable ont facilité la compréhension des problèmes, des besoins et des actions à mettre en place.

² La liste des unités administratives ayant contribué à la démarche est présentée à l'annexe 1

³ La liste des organismes ayant contribué à la démarche est présentée à l'annexe 2

2. Les objectifs, défis et orientations du Plan d'action solidaire 2021-2025

L'objectif principal du Plan d'action solidaire 2021-2025 est de faire de Québec une ville engagée, solidaire et inclusive. C'est un objectif ambitieux qui vise à modifier le présent pour un futur porteur d'équité et de justice pour tous les citoyens.

Il se construit autour des trois défis collectifs identifiés par la Stratégie de développement durable et découlant des objectifs de développement durable de l'ONU, soit la cohésion sociale, la santé globale et la transition. Chacun de ces défis se déploie autour de quatre orientations stratégiques guidant les actions à réaliser. Les projets proposés ont été évalués, notamment par le nombre d'orientations stratégiques concernées.

Trois défis collectifs : la cohésion sociale, la santé globale et la transition

2.1 La cohésion sociale



Parce qu'une ville pacifique, juste et inclusive au sein de laquelle tous les individus peuvent entrevoir l'avenir avec confiance est nécessaire pour relever le défi de cohésion sociale, la Ville se doit de :

- Reconnaître la diversité des populations et promouvoir sa contribution à la richesse de la vie sociale de la ville;
- Renforcer les réseaux communautaires par le partenariat et l'intersectorialité;
- Contribuer au maintien de la sécurité et du sentiment de sécurité de la population;
- Prévenir les inégalités sociales et réduire la pauvreté et l'exclusion, ainsi que leurs effets.

2.2 La santé globale



Parce que l'accès à des services, à des activités ainsi qu'à un environnement favorable aux saines habitudes de vie est une condition essentielle à la santé globale des citoyens, la Ville se doit de :

- Fournir un accès équitable et durable aux services essentiels, à la richesse collective et à la connaissance;
- Assurer l'accessibilité aux activités culturelles, récréatives, sportives et événementielles favorables au bien-être physique et psychologique;
- Mettre en place un système alimentaire local, responsable et de qualité;
- Offrir des parcs, équipements de plein air et de sport ainsi que des espaces publics accessibles et conviviaux.

2.3 La transition



Parce qu'il ne peut y avoir de société juste et inclusive sans s'attaquer aux préjugés, aux stéréotypes et aux normes sociales qui s'y rattachent, la Ville se doit de :

- Sensibiliser, informer et mobiliser l'ensemble de la collectivité aux enjeux de développement durable;
- Développer une culture de l'innovation et de l'expérimentation;
- Mettre en œuvre un modèle de développement économique qui concilie l'équité, l'environnement et la prospérité;
- Stimuler l'économie circulaire et la consommation responsable.

3. La Ville n'agit pas seule!

La Stratégie de développement durable positionne les intentions de la Ville en matière de développement durable. Parmi celles-ci, la collaboration avec les partenaires et la population est un gage de réussite collective. Cette collaboration s'exprime dans le Plan d'action solidaire 2021-2025 par des projets portés par des partenaires qui auront des retombées importantes sur la qualité de vie des citoyens.

3.1 L'innovation comme pilier du Plan d'action solidaire

Le Plan d'action solidaire 2021-2025 constitue un formidable laboratoire d'innovation. Il s'inscrit au cœur du partenariat entre la Ville et VITAM (Centre de recherche en santé durable intégré au CIUSSS de la Capitale-Nationale et affilié à l'Université Laval). Ce centre est situé dans la zone d'innovation Littoral Est de Québec.

VITAM est une solide infrastructure de recherche interdisciplinaire et intersectorielle en santé durable qui a pour mission notamment de développer, avec et pour les citoyens, des connaissances pour améliorer le développement de pratiques reconnues en santé durable tout au long de la trajectoire de vie des personnes. Il regroupe plus d'une centaine de chercheurs issus de disciplines diverses qui œuvrent à promouvoir la santé et le bien-être durables auprès de la communauté.

Le partenariat entre la Ville et VITAM se développera tout au long de la démarche de mise en œuvre du Plan d'action solidaire, notamment :

- en faisant bénéficier la Ville et la communauté des connaissances et des bonnes pratiques en santé durable issues de travaux de recherche interdisciplinaires et intersectoriels;
- en facilitant la collaboration entre la Ville et les équipes de recherche sur des sujets prioritaires d'innovation ou d'intervention concernant les dynamiques urbaines émergentes et les champs de compétence municipaux ayant un impact sur toutes les dimensions pertinentes à la santé et au bien-être des citoyens et sur la cohésion sociale.

La Ville développera ainsi les conditions nécessaires pour devenir une organisation apprenante en santé durable, porteuse d'une culture organisationnelle axée sur la connaissance et le partenariat.

3.2 Le continuum résidentiel

Le concept de continuum résidentiel réfère à une offre diversifiée de logements, répondant aux besoins variés des ménages, à chaque étape d'un parcours de vie et dans un même milieu de vie.

Le continuum résidentiel comprend ainsi un éventail de solutions de logement pour des personnes vivant seules, des couples, des familles, des personnes âgées, des étudiants, des personnes ayant une incapacité, des personnes à faible revenu ou ayant des besoins particuliers en matière de logement, etc.). Ce concept inclusif prend en compte la diversité des ménages, tant du point de vue de leur composition, de leurs caractéristiques socioéconomiques et des différents parcours résidentiels que ceux-ci peuvent emprunter.

La Ville de Québec contribue à ce continuum résidentiel par diverses mesures concertées qui sont mises de l'avant dans la Vision de l'habitation 2020-2030, dont le soutien à :

- la réalisation de projets de logements sociaux et communautaires;
- l'acquisition d'une première propriété grâce au programme Accès Famille;
- la rénovation de logements privés à partir de divers programmes de subvention;
- l'adaptation de logements pour les personnes ayant une incapacité;
- la réalisation de nouvelles résidences pour personnes âgées, notamment par des modifications réglementaires et la requalification de sites de centres commerciaux;
- la réalisation de projets d'habitation innovante.

La contribution de la Ville de Québec au continuum résidentiel sera analysée dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de la Vision de l'habitation. Ces analyses orienteront la planification municipale.

3.3 Illumina un projet phare du Centre de neuroscience CERVO, du CÉLAT et de PECH-Sherpa

ILLUMINA conduira à l'implantation d'un incubateur de pratiques sociales favorables à la santé mentale et au bien-être. Véritable innovation distinguant la Ville de Québec sur la scène internationale, l'incubateur social associera, dans un même lieu, recherche, expérimentation et développement des pratiques en création et en accompagnement en santé mentale.

Ce projet a pour finalité la déstigmatisation de la santé mentale par l'action culturelle et artistique. Par différents projets, ILLUMINA rassemble l'intervention, la recherche et la participation citoyenne autour d'objectifs communs.

Le projet Mémoire Mix regroupera les témoignages, objets, œuvres artistiques, artefacts représentatifs de la période de la désinstitutionnalisation en santé mentale à Québec. Ce projet fera connaître un patrimoine institutionnel et communautaire méconnu de la Ville, soit celui de la santé mentale. Ce matériel servira de base pour des échanges lors de soirées citoyennes et d'événements communautaires. Un artiste accompagnera le projet pour la création d'une œuvre originale soit le monument au fou inconnu en mémoire des premiers malades et de ceux qui vivent dans la pauvreté aujourd'hui.

Pour sa part, Passeurs de rêves vise la déstigmatisation par la création d'une œuvre participative et d'actions de médiation impliquant plusieurs organismes. Les œuvres ainsi créées seront visibles dans l'espace public (expositions dans les vitrines commerciales, projections extérieures, exposition au Musée national des Beaux-arts).

Enfin, Lumières sur la ville s'intéressera à l'identification des citoyens à leur quartier, au sentiment de sécurité par l'introduction d'éléments familiers et ludiques dans le paysage, lesquels pourront suggérer un parcours lumineux à travers les lieux significatifs liés aux espaces de création, d'art et de solidarité en lien avec la santé mentale.

3.4 L'Escouade solidaire de l'organisme Caravane Philanthrope

La Caravane Philanthrope est un collectif d'artistes humanitaires engagés dans la société et habités par le désir de changer le monde un sourire à la fois.

Le concept de l'Escouade solidaire est d'animer différents sites par des prestations mobiles visant à briser l'isolement et à distribuer du bonheur. Les arts du cirque et la musique sont utilisés comme leviers d'intervention afin de créer un lien avec les populations vulnérables et marginalisées.

Les lieux visités sont connus pour être fréquentés par des personnes vivant de la solitude et/ou de l'exclusion. L'Escouade fait vivre à ces personnes un moment privilégié de socialisation, procurant un sentiment de joie qui accentue leur estime de soi.

3.5 Un système alimentaire durable pour la Ville de Québec de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF)

Le projet vise l'implantation d'un système alimentaire territorialisé (SAT) et durable pour la région de Québec. Sur la scène internationale, les SAT sont reconnus comme de puissants leviers pour optimiser la santé humaine et celle de l'environnement.

Concrètement, le SAT regroupe les différents acteurs de la filière agroalimentaire et les citoyens dans le but de favoriser leur collaboration avec les milieux communautaires, économiques et politiques. Cette collaboration a pour finalité d'assurer à tous un accès équitable à une saine alimentation.

La réalisation d'un diagnostic identifiant les leviers disponibles à l'échelle de la ville permettra d'élaborer un plan d'action regroupant les interventions les plus structurantes à réaliser. La mise en œuvre de ce dernier sera évaluée en continu afin de mesurer les retombées en matière d'amélioration de la qualité de vie des citoyens de la Ville et de réduction des inégalités sociales et de santé.

En soutenant la création d'un tel environnement d'apprentissages et d'échanges, la Ville souhaite devenir un leader dans les réflexions internationales portant sur l'autonomie alimentaire et la transition vers des systèmes alimentaires équitables et durables. L'aide de la Ville à ce projet constitue un levier majeur, générant des investissements importants en provenance de nombreux autres partenaires.



4. Les projets prioritaires

Le Plan d'action solidaire 2021-2025 présente 16 projets pouvant avoir des impacts mesurables sur les objectifs de développement durable, les défis collectifs et les orientations stratégiques.

Les sources d'inspiration ayant conduit au choix de ces projets sont multiples :

- les projets déjà existants au sein de l'administration municipale ou sur le territoire;
- les citoyens consultés qui vivent leur ville au quotidien;
- les pratiques des organismes communautaires, reconnus pour leurs interventions auprès de différentes clientèles;
- les instituts de recherche avec lesquels la Ville a développé des liens de collaboration fructueux depuis quelques années;
- les expériences concluantes mises en place par d'autres villes ou organisations au Québec et ailleurs.

L'impact potentiel des projets s'évalue sur la base des objectifs, des défis et des orientations issus de la Stratégie de développement durable, mais également à l'aide de quatre critères d'évaluation définis avec le comité formé des organismes qui ont accompagné la Ville dans cette démarche.

5. Les critères d'évaluation

Pour chaque projet, une évaluation du nombre d'objectifs de développement durable et d'orientations stratégiques concernés a été réalisée.

Le Plan d'action solidaire se distingue par le fait que les projets ont tous un impact sur les trois défis collectifs. Par exemple, un projet visant la cohésion sociale a nécessairement un impact sur la santé globale et contribue au changement de comportement, donc à la transition. Considérant cela, un pointage sur cinq a été établi afin de mieux évaluer l'importance du projet sur l'un ou l'autre des défis collectifs.

5.1 L'équité⁴

L'équité se définit par des principes de justice et d'impartialité. Elle vise à ce que chaque personne ait accès aux ressources, aux occasions, aux pouvoirs et aux responsabilités dont elle a besoin pour participer activement au développement de sa communauté. Elle conduit à l'identification des écarts socioéconomiques entre les groupes de citoyens et à la détermination des mesures à mettre en place afin de les réduire et ultimement les éliminer.

5.2 La mise en œuvre

La mise en œuvre concerne le temps nécessaire pour le déploiement des projets et pour évaluer leur impact sur les défis collectifs. Ces derniers nécessitent, pour la plupart, des interventions à long terme, dont les effets peuvent être, dans certains cas, difficilement évaluables par des indicateurs de nature uniquement quantitative.

5.3 Les investissements

Les investissements se traduisent par les fonds supplémentaires nécessaires pour la mise en œuvre. Certains projets ne nécessitent pas de fonds supplémentaires, car ils visent le renforcement des partenariats déjà établis ou seront portés en grande partie par des partenaires externes. L'apport financier de la Ville peut alors servir de levier pour l'obtention de fonds provenant d'autres sources de financement.

5.4 La transectorialité

La transectorialité privilégie la prise en compte d'un même problème par différents secteurs (ex. : santé, social, éducation, économie, etc.).⁵ Cette dernière est donc à privilégier pour réussir la transformation collective enclenchée par la Stratégie de développement durable de la Ville de Québec.

⁴ Inspiré de L'apprentissage en ligne de l'analyse des influences du genre et du sexe (AIGS), <http://sqba-resource.ca/fr/>, (consulté en ligne le 16 juillet 2021)

⁵ Sophie Jacquot et Charlotte Halpern (2015), Aux frontières de l'action publique : L'instrumentation comme logique de (dé)sectorisation in *Une French touch* dans l'analyse des politiques publiques?, Presses de Sciences Po, pp.57 - 84, 2015 (consulté en ligne le 18 juillet 2021)



6. Les projets



**16 PROJETS
STRUCTURANTS**

125 PISTES D'ACTION

**21 M\$ D'INVESTISSEMENT
SUPPLÉMENTAIRE**

Liste des projets

- 1 La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- 2 L'économie de partage
- 3 La sécurité alimentaire
- 4 L'agriculture urbaine
- 5 Un espace public inclusif
- 6 L'expérience loisir
- 7 La pratique libre d'activités de loisir et de sport
- 8 Les sites de plein air
- 9 Le jeu libre et la mobilité indépendante
- 10 La culture et le patrimoine
- 11 Un réseau communautaire durable
- 12 Le soutien à l'animation des milieux de vie
- 13 La mobilisation collective
- 14 L'accessibilité universelle
- 15 Diversité, équité et inclusion
- 16 Une organisation exemplaire



1 La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Définition

Pour l'ONU, la pauvreté doit être considérée dans une approche globale qui dépasse le manque de ressources financières et matérielles. L'accès aux services de base, comme l'éducation, la santé, le logement, les loisirs, le transport sont autant de facteurs contribuant à la vulnérabilité des personnes, tout comme la discrimination, les préjugés et le manque d'information qui limitent la participation sociale des citoyens.

Au Québec, la Stratégie nationale de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale définit la pauvreté comme « (...) la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé de manière durable des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaire pour accéder à son autonomie économique et favoriser son inclusion sociale. »⁶

La Ville comme gouvernement de proximité dispose de différents leviers lui permettant d'améliorer les conditions de vie de ses citoyens. Par des politiques et des programmes qui facilitent l'accès aux services, à un logement de qualité et qui soutiennent la participation sociale des personnes, la Ville pose des gestes concrets en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Pistes d'action

- Mettre en chantier 2 600 nouveaux logements sociaux et abordables, dont 20 % dédiés à des personnes vulnérables et désaffiliées
- Soutenir financièrement l'acquisition de terrains à des fins de logement social et abordable dans les secteurs les mieux desservis par le tramway et son réseau, les services de proximité et les équipements collectifs
- Soutenir un continuum résidentiel pour la réalisation d'une diversité de logements répondant aux besoins de tous les ménages, à chaque étape d'un parcours de vie
- Collaborer avec les concertations régionales en matière d'itinérance et de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- Contribuer à la mise en œuvre et aux travaux de renouvellement de l'entente concernant les Alliances pour la solidarité
- Contribuer à l'Atlas de développement social de la Communauté métropolitaine de Québec
- Créer un réseau d'organismes afin d'intervenir efficacement en matière d'aide aux personnes vulnérables et en soutien au Bureau de la sécurité civile
- Soutenir le projet Les valoristes qui allie les objectifs de récupération et d'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de désaffiliation sociale
- Réglementer le contrôle des installations et la gestion des cloches de récupération de textiles
- Sensibiliser et informer lors des rencontres de consultations publiques sur les projets de logements sociaux
- Tenir des ateliers d'information aux employés pour améliorer leurs connaissances sur les déterminants qui contribuent à produire et à maintenir les inégalités sociales de santé

⁶ Stratégie nationale de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La volonté d'agir, la force de réussir ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale, 2002 https://www.mtess.gouv.qc.ca/publications/pdf/GD_Enonce-de-politique.pdf, (consulté en ligne le 22 juillet 2021)

1 La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale : 

Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 4/4
- Santé globale : 3/4
- Transition : 2/4

Total : 9/12

Objectifs de développement durable concernés



Équité

Les pistes d'action auront toutes un impact sur la réduction des inégalités sociales et elles ont donc un fort potentiel en matière d'équité. La réponse aux besoins spécifiques de certains groupes renforce ce potentiel.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

Les pistes d'action visent la bonification de certains projets en cours. Elles optimiseront leur impact en matière de développement durable. Une réalisation à moyen terme est envisageable si les ressources nécessaires sont investies par tous les intervenants.

Durée de la mise en œuvre : 5-6 ans

Investissements

Les investissements supplémentaires sont réalistes considérant l'impact et le rayonnement qu'ils permettront d'atteindre. Des budgets sont également disponibles dans des programmes déjà existants.

Niveau : Moyen

Transectorialité

La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale n'est pas une responsabilité municipale, bien que la Ville dispose de certains leviers pour intervenir. Les pistes d'action nécessitent la contribution de partenaires du milieu ou seront portées par ces derniers.

Niveau : Élevé

1 La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale

Saviez-vous que?

- La Mesure du panier de consommation (MPC) est la mesure officielle de la pauvreté utilisée par le réseau de la santé et des services sociaux. La MPC désigne une mesure de faible revenu basée sur le coût moyen du panier de biens et de services requis pour un niveau de vie qui se situe entre le niveau de subsistance et de l'inclusion sociale, tout en tenant compte des variations du coût de la vie entre les régions. Pour l'agglomération de Québec, ce seuil représente 17 270 \$ pour une personne seule et 34 540 \$ pour une famille de 4 personnes.⁷
- Le statut socioéconomique des personnes influence directement leurs conditions de vie et leur état de santé. Pour la période 2012-2016, les résidents de la Haute-Ville vivaient en moyenne 8,2 ans de plus que ceux de la Basse-Ville (espérance de vie de 85,2 ans comparativement à 77,0 ans).⁸

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- La Vision de l'habitation de la Ville de Québec, adoptée en 2020, intègre les grands principes d'intervention que sont le développement durable, le vivre-ensemble et l'accessibilité universelle, et ce, tant dans les constructions futures que dans la bonification des quartiers existants. Elle met de l'avant la notion de milieu de vie durable en privilégiant la qualité de vie des citoyens, les déplacements actifs et collectifs, la consolidation des services de proximité, l'aménagement de lieux de rencontre animés et la mise en valeur de la biodiversité.⁹
- Le projet en cours de réalisation par le Groupe O'Drey, dans le quartier Vanier constitue un modèle de milieu de vie favorisant la mixité sociale. Ce bâtiment de 80 logements, dont 40 seront adaptés, répondra aux besoins des familles, des personnes âgées, des personnes seules et des personnes ayant une incapacité physique. Au total, il offrira 56 logements subventionnés (loyer payé par le ménage correspondant à environ 25 % de ses revenus) et 24 logements abordables (loyer à moins de 95 % des loyers médians du marché). Ce projet est réalisé dans le cadre du programme AccèsLogis Québec, en partenariat avec la Ville de Québec, le CIUSSS de la Capitale-Nationale et le groupe de ressource technique SOSACO.
- Le comité régional des Alliances de la Capitale-Nationale a été créé en février 2019. Ce comité regroupe une vingtaine de partenaires, tous engagés dans la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale. La coordination est assurée par la Communauté métropolitaine de Québec dans le cadre du mandat de gestion de l'Entente régionale découlant du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023. Ce mandat lui a été accordé par le Forum régional des élus. Cette entente totalisant 4 M\$ permet la réalisation d'un plan d'action régional en matière de lutte à la pauvreté et à l'exclusion.

⁷ Communauté métropolitaine de Québec (2020). Alliance pour la solidarité – région de la Capitale-Nationale. Plan de travail 2018-2023 (https://cmquebec.qc.ca/wp-content/uploads/2020/08/2020-07_Plan-travail-web.pdf) (consulté en ligne le 31 juillet 2021)

⁸ <https://www.ciussc-capitalemationale.gouv.qc.ca/sante-publique/inegalites-sociales-sante> (consulté en ligne le 31 juillet 2021)

⁹ Vision de l'habitation de la ville de Québec 2020-2030, <https://villedequebec.sharepoint.com/> (consulté en ligne le 1^{er} août 2021)

2 L'économie de partage

Définition

L'économie de partage consiste à créer un réseau public de biens et de connaissances accessibles à tous gratuitement ou à un faible coût. Elle permet, de manière globale, de réduire la consommation tout en offrant un meilleur accès aux biens et aux services au plus grand nombre.

Ce modèle encourage la coopération et l'entraide entre citoyens tout en leur permettant de libérer des revenus et de l'espace en évitant d'acheter des biens. Cela conduit à diminuer la consommation et par conséquent à réduire la pression sur l'environnement.

Pistes d'action

- Mettre en œuvre des projets de création culturelle et artistique valorisant la récupération et le recyclage de matières
- Implanter un service gratuit de collecte des encombrants inutilisables aux organismes reconnus
- Promouvoir les réseaux de partage existants et les initiatives citoyennes
- Récupérer du matériel de loisir et de sport dans les équipements de la Ville et organisation d'une foire annuelle d'échanges et de vente à faible coût

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale :  Santé globale :  Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 2/4
- Santé globale : 1/4
- Transition : 4/4

Total : 7/12

Objectifs de développement durable concernés



Équité

Les pistes d'action permettront d'offrir un meilleur accès aux biens essentiels à un plus grand nombre, notamment aux personnes en situation de vulnérabilité sociale et économique.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

Plusieurs initiatives sont en cours et les citoyens sont de plus en plus sensibilisés à cette pratique. Toutefois, une conscientisation plus large et une meilleure information sur les réseaux existants sont nécessaires.

Durée de la mise en œuvre : 3 à 4 ans

2 L'économie de partage

Investissements

Les investissements financiers permettront d'agir sur la réduction de la consommation et des inégalités sociales.

Niveau : Moyen

Transectorialité

La mise en réseau des organismes du territoire et la participation citoyenne présentent un fort potentiel.

Niveau : Élevé

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- L'organisme Accès-Loisirs Québec a mis sur pied, avec différents partenaires, une centrale d'équipements pour la pratique d'activités sportives, culturelles, de loisir et de plein air. Cette centrale reçoit les dons d'équipements et les redistribue gratuitement aux personnes en situation de vulnérabilité économique. Les équipements récupérés proviennent de commerces, d'organismes ou encore des citoyens. La centrale d'équipements s'inscrit dans la mission de l'organisme qui vise à rendre le loisir sportif, culturel et de plein air accessible aux personnes en situation de vulnérabilité économique.
- Le réseau Croque-Livres, instauré par la Fondation Chagnon, offre des boîtes-livres aux jeunes âgés de 0 à 12 ans. Le principe est simple, basé sur le partage et l'échange, les enfants peuvent prendre un livre ou en donner un, et ce, tout à fait gratuitement. Disponible au cœur des quartiers, il permet également à toute une communauté de se mobiliser autour du bien-être des enfants et de leur famille. On trouve plus de 1 300 boîtes-livres au Québec, dont 25 sur le territoire de la ville de Québec.



3 La sécurité alimentaire

Définition

La sécurité alimentaire signifie que toute personne a, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins énergétiques et ses préférences alimentaires pour mener une vie équilibrée et active. Les quatre piliers de la sécurité alimentaire sont la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité.¹⁰

Pistes d'action

- Réviser le programme de subvention à l'aménagement de jardins partagés pour soutenir davantage les projets axés sur le partage de récoltes et la sécurité alimentaire
- Réglementer et soutenir les marchés solidaires
- Contribuer au Comité régional intersectoriel en sécurité alimentaire et au plan d'action régional en sécurité alimentaire
- Soutenir financièrement les organismes ayant mis en place des mesures visant à diminuer le gaspillage alimentaire et à améliorer la redistribution des denrées
- Soutenir la mise en place d'un système alimentaire territorialisé et durable sur le territoire de la ville de Québec
- Intégrer des objectifs de développement durable au plan d'action régional en matière de sécurité alimentaire sous la responsabilité du CIUSSS-CN

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale :  Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 3/4
- Santé globale : 2/4
- Transition : 2/4

Total : 7/12

Objectifs de développement durable concernés



Équité

Les pistes d'action permettront à un plus grand nombre d'avoir accès à des aliments de qualité et d'améliorer leur autonomie alimentaire.

Niveau : Moyen

Mise en œuvre

La concertation des principaux acteurs disposant de leviers en matière de sécurité alimentaire est bien établie, les leaderships territoriaux sont clairement déterminés et la Ville a établi de solides partenariats.

Durée de la mise en œuvre : 3 à 4 ans

¹⁰ Déclaration du Sommet mondial sur la sécurité alimentaire, Rome, 16-18 novembre 2009

3 La sécurité alimentaire

Investissements

Les investissements de la Ville serviront de leviers financiers aux partenaires, leur permettant d'obtenir un soutien auprès d'autres paliers gouvernementaux ou d'institutions de recherche.

Niveau : Moyen

Transectorialité

La sécurité alimentaire n'étant pas dans les champs de compétence municipaux, les actions proposées sont sous la responsabilité de partenaires externes, qui se sont déjà montrés intéressés à contribuer aux objectifs de développement durable.

Niveau : Élevé

Saviez-vous que?

- En 2019, 56,5 % des personnes ayant accès à l'aide alimentaire auprès des organismes soutenus par Moisson Québec (agglomération de Québec, Lévis, une partie de Portneuf et de Lotbinière) étaient célibataires. Aussi, on évaluait que 16 % disposaient d'un revenu d'emploi.¹¹
- La Ville de Québec offre un programme de soutien pour la réalisation de jardins partagés sur des terrains non municipaux. Ces projets peuvent être réalisés par des organismes communautaires ou par des institutions. Dans tous les cas, une partie des récoltes doit être redistribuée à des personnes en situation d'insécurité alimentaire. Depuis 2019, ce sont 44 projets qui ont été soutenus pour un montant total de plus de 350 000 \$.

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Le projet Été-Bouffe de la Ville de Québec est un service d'aide alimentaire offert aux enfants fréquentant les camps de jour situés dans les milieux défavorisés de la Ville de Québec. Le service est soutenu financièrement par la Ville et offert par Le Pignon bleu, la maison pour grandir et La Butineuse Vanier. Annuellement, c'est près de 2 500 enfants qui bénéficient de ce service.
- Moisson Québec redistribue annuellement 3 298 982 kilos de nourriture à plus de 35 000 personnes par le biais de 125 organismes. L'organisme réalise également diverses activités de sensibilisation, notamment dans les écoles. Ces activités visent à sensibiliser les jeunes sur les enjeux de pauvreté et à l'importance de leur engagement citoyen. L'atelier-jeu *La pauvreté, changer nos lunettes pour mieux la comprendre*, s'adresse aux étudiants du secondaire et vise principalement à réduire les préjugés. Moisson Québec a pour mission d'agir sur l'insécurité alimentaire pour améliorer la qualité de vie des personnes vivant des conditions socioéconomiques difficiles.
- La Ville de Québec soutient le Programme de récupération en supermarchés. Ce programme, mis de l'avant par Moisson Québec en 2016, permet de récupérer des denrées alimentaires auprès d'une quarantaine de supermarchés du territoire pour les redistribuer aux personnes en situation d'insécurité alimentaire. Première initiative du genre au pays, le Programme de récupération en supermarchés est un exemple de partenariat entre la Ville et les milieux communautaire et économique dans un objectif d'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

¹¹ Bilan Faim 2019, Les banques alimentaires du Québec, 2019

4 L'agriculture urbaine

Définition

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) associe l'agriculture urbaine à de petites surfaces utilisées en zone urbaine pour cultiver quelques plantes (terrains privés, jardins, vergers, balcons, récipients divers...) et à l'élevage d'animaux en vue de la consommation des familles ou des ventes de proximité.¹²

Dans son plan d'action en agriculture urbaine, la Ville la définit comme toute activité agricole pratiquée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation qui vise principalement la production de végétaux comestibles et l'élevage de petits animaux. Elle s'intéresse aussi à la mise en marché de proximité.¹³

Pistes d'action

- Agrandir et créer de nouveaux jardins municipaux, en portant une attention particulière aux besoins en jardins solidaires
- Encourager les initiatives citoyennes et la formation de réseaux d'entraide en lien avec le don d'aliments récoltés (bacs et potagers en libre-service sur les propriétés privées ou municipales)
- Soutenir et promouvoir des initiatives de mise en marché de proximité et d'accès aux aliments sains et locaux
- Diffuser des conseils et des outils pour favoriser la pratique d'activités agricoles urbaines par les citoyens
- Soutenir les Jardins du bassin Louise, ferme maraîchère urbaine à vocation sociale

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale : 

Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 3/4
- Santé globale : 3/4
- Transition : 3/4

Total : 9/12

Objectifs de développement durable concernés



Équité

Les pistes d'action permettront à un plus grand nombre d'avoir accès à des aliments de qualité et d'améliorer leur autonomie alimentaire.

Niveau : Élevé

¹² <http://www.fao.org/ag/fr/magazine/9901sp2.htm>, (consulté en ligne le 21 juillet 2021)

¹³ Plan d'action en agriculture urbaine 2020-2025, Ville de Québec

4 L'agriculture urbaine

Mise en œuvre

Le mouvement est déjà bien enclenché, la mise en œuvre peut se faire à court terme.

Durée de la mise en œuvre : 1 à 2 ans

Investissements

Plusieurs investissements financiers ont déjà été prévus au plan d'action en agriculture urbaine de la ville.

Niveau : Moyen

Transectorialité

La participation des organismes et des citoyens est essentielle à la réussite des projets.

Niveau : Élevé

Saviez-vous que?

- Près de 2 200 citoyens ont accès à un jardin communautaire et collectif sur le territoire de Québec, qui comptait 34 jardins municipaux en 2021, dont six nouveaux ont été aménagés et mis en opération en 2020.

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Verdir un îlot de chaleur au centre-ville tout en offrant un accès à des produits frais pour ceux qui en ont le plus besoin. C'est le pari qu'ont réussi les Urbainculteurs en implantant une ferme maraîchère urbaine sur l'ancien emplacement du Marché du Vieux-Port. Instaurée en 2020, cette ferme urbaine permet la production d'une trentaine de variétés de légumes et d'herbes destinés en priorité à des organismes en sécurité alimentaire dans la basse-ville. Plusieurs organismes communautaires sont engagés dans les activités de la ferme. Par la transmission de connaissances et le développement de nouvelles techniques agricoles, ce projet permet de stimuler l'agriculture urbaine à Québec.
- Pour soutenir le développement d'un système alimentaire local, écologique et solidaire, le Carrefour alimentaire Centre-Sud de l'Arrondissement Ville-Marie à Montréal a mis sur pied la Carte proximité, qui permet l'achat d'aliments frais et locaux dans les marchés et kiosques maraîchers partenaires. Distribuée gratuitement aux ménages vivant de l'insécurité alimentaire, elle permet d'améliorer l'alimentation de ces personnes et de soutenir l'économie locale.



5 Un espace public inclusif

Définition

Pour la Ville, l'espace public comprend l'ensemble des espaces communs pouvant être utilisés par tous et toutes, incluant les rues, les parcs, les places publiques, les espaces verts... La vie dans l'espace public est riche d'interactions et d'activités. Ces espaces dynamisent et caractérisent la ville, et renvoient aux notions de partage, de mixité et de cohabitation.

En ce sens, l'espace public peut être contributif à la cohésion sociale de la ville. Pour ce faire, il est nécessaire d'assurer à tous un accès sécuritaire à l'espace public. Des mesures spécifiques doivent être mises en place par différents partenaires pour assurer la participation sociale de tous, notamment des personnes désaffiliées ou à risque de l'être.

Pistes d'action

- Établir une entente entre le CIUSSS-CN et la Ville de Québec en matière d'itinérance dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi sur la capitale nationale visant à clarifier les responsabilités de chacun dans ce domaine
- Tenir une activité annuelle réunissant les organismes, les partenaires économiques et institutionnels, les citoyens et les personnes en situation d'itinérance afin d'identifier les enjeux, les besoins, les pistes de solution
- Élaborer un plan d'action intégré et transectoriel en matière de lutte à la pauvreté, d'intervention jeunesse et d'itinérance
- Évaluer et actualiser le Programme des places éphémères issues de la communauté afin d'y intégrer les objectifs de développement durable et d'en consolider le développement sur l'ensemble du territoire
- Déployer le programme liaison jeunesse sur l'ensemble du territoire
- Soutenir le projet d'animation/intervention *Escouade Solidaire* de la Caravane Philanthrope
- Soutenir le projet ILLUMINA qui vise la déstigmatisation des personnes vivant avec un problème de santé mentale par l'action culturelle (projet du Centre de neuroscience CERVO, du CÉLAT et de PECH-Sherpa)
- Soutenir les initiatives de médiation citoyenne dans les secteurs présentant des défis de cohabitation et de mixité

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale : 

Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 4/4
- Santé globale : 3/4
- Transition : 2/4

Total : 9/12

Objectifs de développement durable concernés



5 Un espace public inclusif

Équité

Un espace public animé, sécuritaire et inclusif permet à tous les citoyens de profiter de leur ville, dans une approche qui s'appuie sur la reconnaissance de la diversité des populations.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

Les pistes d'action visent principalement à soutenir des projets en cours ou en émergence qui seront réalisés par des partenaires externes. Leur mise en œuvre peut donc se faire à court terme, toutefois l'évaluation des retombées de ces projets doit être prévue sur une plus longue période.

Durée de la mise en œuvre : 5 à 6 ans

Investissements

Les investissements supplémentaires sont réalistes considérant l'impact et le rayonnement qu'ils permettront d'atteindre. Des budgets seront également investis par des partenaires externes.

Niveau : Moyen

Transectorialité

L'espace public est le lieu de rencontre de nombreux acteurs : commerçants, travailleurs, touristes, intervenants communautaires, citoyens de toutes conditions sociales. Une saine cohabitation, une mixité partagée, l'expression d'une solidarité citoyenne sont nécessaires pour construire les liens sociaux permettant de faire des espaces publics des lieux inclusifs.

Niveau : Élevé

Saviez-vous que?

- La Loi sur la capitale nationale a été adoptée le 8 décembre 2016. Une entente a été conclue faisant état des engagements du gouvernement à l'égard des travaux à réaliser découlant de la reconnaissance du statut de capitale nationale de la Ville de Québec. L'article 1.1.3 de cette entente reconnaît la contribution de la Ville en matière d'itinérance, d'intégration des immigrants et des réfugiés.
- Depuis 2019, la Ville soutient la réalisation de places éphémères issues de la communauté. Ces projets collectifs sont mis de l'avant, animés et encadrés par les citoyens et les organismes des quartiers où elles prennent vie. Elles contribuent naturellement au maintien de la cohésion sociale en incitant le citoyen à profiter pleinement de sa ville en lui offrant des milieux de vie sécuritaires, propices à la rencontre, au bien-être et à la santé.
- Des études ont démontré qu'il en coûte 4 fois plus cher de laisser un itinérant dans la rue que de lui offrir un logement convenable, subventionné, avec accompagnement. Le coût moyen annuel des dispositifs d'urgence (refuges, soins d'urgence, interventions policières) se situe entre 30 000 \$ et 40 000 \$¹⁴. À titre comparatif, le coût annuel moyen de la subvention au logement et de l'accompagnement pour assurer le maintien d'un locataire en instabilité résidentielle est approximativement de 8 500 \$¹⁵.

¹⁴ Gaetz, S., 2012, Le coût réel de l'itinérance : peut-on économiser en faisant les bons choix

¹⁵ OMHQ et Clés en main, 2017

5 Un espace public inclusif

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- L'approche des rues conviviales et des rues piétonnes de la Ville de Québec offre aux citoyens des occasions de s'approprier différemment l'espace public tout en assurant confort, accessibilité et sécurité pour tous. Les rues conviviales proposent un aménagement des rues qui laisse davantage de place aux déplacements actifs sous toutes ses formes, alors que les rues piétonnes laissent toute la place aux piétons durant une période déterminée dans des rues déjà aménagées. D'ailleurs, le Plan de transition et d'action climatique prévoit l'ajout de 200 tronçons de rues conviviales.
- Le programme Liaison Jeunesse mis en place par la Ville de Québec, vise à maintenir une cohabitation harmonieuse pour tous dans les parcs et les lieux publics municipaux en assurant une présence bienveillante auprès des jeunes fréquentant ces lieux par le biais d'intervenants. Chaque année une trentaine d'intervenants sont embauchés par des organismes du territoire grâce au soutien financier de la ville.



6 L'expérience loisir

Définition

Depuis 1948, le loisir est reconnu comme un droit humain par l'Organisation des Nations Unies. Il fait partie intégrante du développement social, économique, culturel et communautaire. Accessibilité, inclusion, équité, ambiance, bien-être, sentiment d'appartenance sont autant de qualificatifs associés à l'expérience loisir vécue par toutes les personnes, peu importe leur âge, leur sexe, leur origine ou leurs capacités physiques, psychologiques et mentales.

La pratique d'un loisir répond à des besoins qui dépassent l'activité même, et rejoint les dimensions subjectives propres à chaque individu. Le contexte, l'état d'esprit, le moment, le lieu, le choix d'une pratique en solo ou avec d'autres personnes sont autant de facteurs influençant la satisfaction et la qualité de l'expérience.¹⁶

Le loisir devient ainsi contributif aux saines habitudes de vie, à la santé psychologique individuelle et collective ainsi qu'à la construction de communautés durables.

Pistes d'action

Infrastructures :

- Bonifier les aménagements favorisant l'expérience loisir lors de la construction et de la rénovation des équipements de loisir et de sports (piste de marche/course, aire d'habillage, accès aux services sanitaires...)
- Actualiser le système technologique pour une meilleure gestion des plateaux et de l'inscription en ligne facilitant l'accès aux activités
- Établir un partenariat avec l'organisme Accès-Loisirs afin de faciliter l'accès au matériel pour la pratique libre dans les équipements municipaux
- Aménager et rénover des équipements permettant une expérience loisir durant l'hiver en conformité avec les objectifs de la Politique de viabilité hivernale

Aquatique :

- Mettre en œuvre du Plan directeur des infrastructures aquatiques
- Rénover des piscines pour assurer l'accessibilité universelle et la mixité des vestiaires en cohérence avec les nouvelles tendances d'aménagement et la diversité des populations
- Bonifier le programme *Nager pour survivre*, destiné à la clientèle jeunesse
- Former le personnel aquatique pour améliorer leurs interventions auprès des différentes clientèles
- Former les futurs sauveteurs recrutés au sein des personnes fréquentant la programmation municipale

Programmation :

- Mettre en place un projet pilote d'équipements permettant aux accompagnateurs et aux familles de pratiquer des activités en parallèle à la programmation régulière
- Tenir des activités d'initiation aux loisirs et sports pour rejoindre les clientèles moins actives et faire vivre de premières expériences positives
- Coordination des interventions des différentes unités administratives municipales permettant d'améliorer l'accessibilité aux camps de jour aux citoyens (travaux, brigadiers, etc.)

¹⁶ Thibault, André (2008) *Le loisir public et civil au Québec : dynamique, démocratique, passionnel et fragile*, Presses de l'Université du Québec

6 L'expérience loisir

- Ententes avec les partenaires des réseaux de la santé et de l'éducation afin d'assurer une offre de service de camps de jour répondant aux attentes de tous les jeunes et de leur famille, particulièrement à ceux ayant des besoins particuliers
- Activités conjointes multisports pour contribuer à la découverte de différents sports en bas âge et assurer la continuité de la pratique

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale : 

Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 3/4
- Santé globale : 3/4
- Transition : 2/4

Total : 8/12

Objectifs de développement durable concernés



Équité

L'accès à tous, la prise en compte de la diversité des besoins, la polyvalence de nos équipements, la bonification de leur saisonnalité et le renforcement des partenariats sont autant de composantes contribuant à assurer une plus grande équité

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

Les pistes d'action s'appuient sur des besoins identifiés et documentés. Leurs impacts pourront être constatés à court terme. Celles concernant les équipements (plans directeurs, aménagements, construction) seront évaluées en continu sur une plus longue période.

Durée de la mise en œuvre : 1-2 ans et 7-10 ans

Investissements

Une planification à long terme basée sur une approche de polyvalence et de diversité d'usage permettra plus d'efficacité dans la gestion des équipements de loisir et de sport.

Niveau : Élevé

Transectorialité

La plupart des actions seront réalisées au sein du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire ainsi qu'avec l'apport des organismes du milieu.

Niveau : Moyen

6 L'expérience loisir

Saviez-vous que?

- La Ville et ses organismes partenaires accueillent annuellement plus de 16 000 enfants de 5 à 12 ans dans ses activités de camps de jour, dont près de 600 enfants ayant des besoins particuliers. Le budget total consacré à ce service est d'environ 10 M\$.
- La Ville reconnaît et soutient plus de 600 organismes offrant des activités et services dans les domaines du loisir, du sport, du plein air, de la culture, de l'animation urbaine et de l'entraide communautaire. La diversité des activités offertes, les pratiques innovantes, la qualité des équipements, l'accompagnement et l'accueil sont autant de facteurs contribuant à faire vivre des expériences de loisir à tous les citoyens, peu importe leur âge, leur statut social ou leurs capacités physiques.

Bons coups

- Accessible à toute la population, le Centre de glaces Intact Assurance répond à des standards élevés. Cet anneau sera l'un des seuls au monde à offrir une vue de 360 degrés sur l'extérieur. Ceinturant l'anneau de glace, une piste d'athlétisme de trois corridors est à la disposition des sportifs à longueur d'année. Lors d'événements ou de compétitions, des gradins amovibles d'une capacité allant jusqu'à 1 500 places pourront être installés directement sur cette piste, ce qui amènera les spectateurs encore plus près de l'action.
- Les camps de jour estivaux sont le plus important programme de loisir offert par la Ville de Québec. Grâce à une trentaine d'organismes partenaires, la Ville permet aux enfants âgés de 5 à 12 ans d'avoir accès à un camp de jour qui répond à leurs besoins. Un continuum de service comprenant l'offre régulière en camp de jour et l'accompagnement des enfants ayant des besoins particuliers en camp régulier et des camps adaptés pour les enfants ayant besoin d'un accompagnement plus soutenu sont offerts sur le territoire. Une approche inclusive qui ne laisse personne derrière!



7 La pratique libre d'activités de loisir et de sport

Définition

La pratique libre de loisirs et de sport se caractérise par le fait que les citoyens amorcent eux-mêmes leurs activités au moment et dans les lieux qui leur conviennent. Libres de tout engagement dans un groupe, une ligue ou autre organisation structurée, les participants n'ont pas à s'inscrire à une activité où l'heure et le lieu sont prédéterminés et fixes. L'accessibilité et la diversité des aménagements extérieurs favorisent cette pratique, qui prend également de plus en plus de place dans les infrastructures intérieures.

Bien que présente depuis quelques années, le contexte de la pandémie de la COVID-19 a accentué la tendance de la pratique libre aux activités de loisir qui s'exprime de plus en plus dans les différentes consultations menées par la Ville. Cette tendance est associée à des changements sociétaux qui valorisent l'accessibilité, la liberté, l'environnement et la proximité des milieux de vie.

La modification des lieux et du temps de travail, notamment le développement du télétravail et des horaires atypiques, renforceront au cours des prochaines années ce besoin pour les citoyens d'être les maîtres d'œuvre de leur loisir.

Pistes d'action

- Continuer le déploiement des activités libres (patinoires et piscines extérieures)
- Instaurer des journées d'activités libres dans les équipements municipaux lors des jours fériés, plutôt que l'offre de programmation habituelle
- Aménager des espaces dans les parcs, destinés au jeu improvisé, à l'animation et à la pratique libre
- Développer un réseau de surfaces glacées contiguës aux patinoires extérieures
- Optimiser les usages des différents plateaux sportifs pour la pratique multisport
- Ajouter des boutons-poussoirs d'éclairage aux endroits appropriés afin de maximiser l'accès aux plateaux extérieurs tout en économisant l'énergie

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale : 

Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 3/4
- Santé globale : 3/4
- Transition : 2/4

Total : 8/12

Objectifs de développement durable concernés



Équité

Un plus grand nombre de personnes auront accès à des activités permettant une meilleure conciliation avec l'émergence de nouveaux modes de vie (famille, travail, temps libre...)

Niveau : Élevé

7 La pratique libre d'activités de loisir et de sport

Mise en œuvre

La mise en œuvre peut varier entre les différentes pistes d'action, mais la tendance est présente depuis quelques années. La pandémie de la COVID-19 en a accentué certaines qui devraient prendre de plus en plus d'importance au cours des prochaines années et accélérer la mise en œuvre.

Durée de la mise en œuvre : 1-2 ans

Investissements

Les investissements financiers peuvent être planifiés dès la conceptualisation de certains projets d'infrastructures.

Niveau : Moyen

Transectorialité

La participation de différentes unités administratives et des organismes responsables de l'offre de loisir et de sports sont nécessaires pour la réalisation à court et moyen terme des actions prioritaires.

Niveau : Moyen

Saviez-vous que?

- Le niveau d'activité physique varie au cours de la vie d'un adulte. Le pourcentage d'adulte actif diminue avec l'âge. Les principales raisons sont le manque de temps et de partenaires pour pratiquer l'activité ainsi que la crainte de se blesser. Pour les plus jeunes, on note que 32 % des enfants de 6 à 11 ans et 26 % des 12 à 17 ans sont très peu actifs. Les principales barrières sont liées au manque d'amis pour pratiquer des activités, le coût de ces dernières et la crainte de se blesser.¹⁷

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Long de 32 km et aménagé en 13 secteurs, le parc linéaire de la rivière Saint-Charles fait partie des réseaux pédestres certifiés par Rando Québec depuis 2011. Cet organisme a accordé une note de 97,5 % au parc linéaire, ce qui en fait un des réseaux pédestres les mieux notés de son programme de certification. En hiver, on peut y pratiquer le ski de fond et la raquette sur certaines portions du parcours.
- La Ville a aménagé des parcours santé dans certains parcs de la ville. Ces parcours proposent des appareils d'exercice extérieurs pour les adultes et les aînés qui peuvent améliorer leur condition physique tout en profitant du plein air. En complément, les citoyens peuvent bonifier leurs activités extérieures grâce aux circuits vitalité qui proposent des exercices dont le descriptif est installé sur le mobilier urbain dans plusieurs secteurs de la ville.

¹⁷ Institut de la statistique. L'activité physique de loisir des Québécois en 2012-2019, <https://statistique.quebec.ca/fr/document/lactivite-physique-de-loisir-des-quebecois-en-2018-2019> (consulté en ligne le 30 juillet 2021)

8 Les sites de plein air

Définition

Les sites de plein air incluent les parcs et espaces verts, les sentiers, les centres de plein air et les centres d'interprétation. Ils offrent différentes possibilités liées à la pratique d'activités de loisir et de sport, à l'animation, à l'observation et l'interprétation de la nature. Ces activités sont révélatrices d'un besoin de proximité avec la nature, et ce, même en milieu urbain. Lieux de socialisation, ils sont également des endroits de détente attractifs pour les familles, les travailleurs et les touristes.

Depuis le début de la pandémie de la COVID-19, les sites de plein air ont connu une importante hausse de fréquentation partout en province. La Ville de Québec n'échappe pas à cette popularité qui a d'ailleurs été mentionnée à maintes reprises par les citoyens lors des consultations réalisées pour la Stratégie de développement durable.

Il est démontré que les bienfaits des activités pratiquées en plein air sont décuplés et permettent également le développement d'une conscience environnementale¹⁸. Les sites de plein air contribuent ainsi à la réduction des inégalités sociales de santé et favorisent le développement du sentiment d'appartenance. Ces éléments sont pris en considération par la Ville dans la planification de l'aménagement urbain et dans l'affectation de ressources visant à assurer l'accessibilité physique, territoriale et financière aux sites.

Pistes d'action

- Maintenir des mesures d'accessibilité aux activités et aux équipements mis en place durant la période de pandémie de la COVID-19
- Maintenir de l'approche des parcs conviviaux où les BBQ au gaz et la consommation d'alcool sont permis
- Damer des sentiers pédestres afin de faciliter la pratique sportive durant la période hivernale
- Élaborer et mettre en œuvre un plan directeur du plein air urbain basé sur les objectifs de développement durable
- Optimiser la connexion entre les équipements de plein air dans le cadre de l'élaboration de la Vision de la mobilité active
- Installer des panneaux d'information visant à sensibiliser les usagers à l'éthique du plein air et à promouvoir les mesures écoresponsables

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale :  Santé globale :  Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 3/4
- Santé globale : 3/4
- Transition : 2/4

Total : 8/12

Objectifs de développement durable concernés



¹⁸ INSPQ (2017), [Verdir les villes pour la santé de la population \(inspq.qc.ca\)](https://www.inspq.qc.ca/verdir); (consulté le 13 mars 2021)

8 Les sites de plein air

Équité

L'accessibilité et la proximité des équipements de plein air assurent une plus grande équité en matière d'offre de service, mais également en matière de réduction des inégalités de santé.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

La mise en œuvre des pistes d'action proposées s'inscrit dans la continuité des mesures mises en place en période de pandémie de la COVID-19 ou dans des démarches de planification déjà débutées.

Durée de la mise en œuvre : 1-2 ans

Investissements

La récurrence des investissements déjà réalisés en temps de pandémie demeure un enjeu. Pour certaines actions, les sommes nécessaires pourront être planifiées dès la conceptualisation des projets d'infrastructures.

Niveau : Moyen

Transectorialité

La réalisation des actions nécessitera des modifications dans les pratiques actuelles et une collaboration étroite entre les ressources responsables des aménagements, celles qui sont chargées des opérations et les organismes mandataires de la gestion des équipements de plein air.

Niveau : Élevé

Saviez-vous que?

- Les auteurs d'une étude menée en 2010 ont évalué que la fréquentation de l'ensemble des parcs de la ville de Denver a permis une économie de près de 65 millions de dollars américains en soins de santé.¹⁹
- 68 % des résidents de la ville de Québec ont accès à un parc ou une place publique à moins de 5 minutes de marche (400 m). La Ville a récemment obtenu du financement dans le cadre du Programme Trame verte et bleue de la Communauté métropolitaine de Québec pour des aménagements au parc Chauveau et aux bases de plein air La Découverte et de Sainte-Foy.
- Un récent sondage réalisé par la Ville de Québec auprès des personnes âgées a démontré que 41 % des répondants ont pris part à des activités de loisir au cours des deux dernières années. Les activités dans les parcs et les bases de plein air sont de loin les plus populaires (64 %) et on note un niveau élevé de satisfaction (8,8 sur 10).

¹⁹ <https://centdegres.ca/magazine/activite-physique/plein-air-bon-sante-citoyens-communautes/> (consulté en ligne le 29 juillet 2021)

8 Les sites de plein air

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Le réseau des parcs et bases de plein air de la Ville de Québec offrent aux citoyens des espaces verts où les activités et la détente se côtoient en harmonie avec des milieux naturels riches et diversifiés. Des points de vue magnifiques du parc naturel du Mont-Bélair, de la pratique de sports nautiques et de la découverte de la richesse forestière à Beauport ou de l'arboretum du Domaine Maizerets, les aménagements proposés incitent les citoyens à profiter et découvrir la richesse de la biodiversité de leur ville.
- Le programme de Plein air interculturel de l'Association récréative du quartier Milton-Parc à Montréal offre des activités d'initiation à diverses activités de plein air visant le rapprochement interculturel, l'intégration des nouveaux arrivants et l'accessibilité des loisirs en plein air. Les participants peuvent ainsi s'initier au camping, à la randonnée pédestre, à la pêche, au canoë, etc. tout en bénéficiant de l'accompagnement et des équipements nécessaires.



9 Le jeu libre et la mobilité indépendante

Définition

« À quoi ressemble une ville durable, prospère et en santé? À une ville conçue à hauteur d'enfant. »²⁰

Le jeu libre permet aux enfants d'explorer leur créativité en étant libres de décider des activités qu'ils veulent réaliser dans un espace déterminé et avec les objets qui sont mis à leur disposition.²¹ Les impacts positifs du jeu libre chez les enfants sont largement documentés tant en matière de développement physique et cognitif que de la sociabilité. L'adoption de saines habitudes de vie, le développement de la motricité, les capacités d'apprentissage et d'adaptation sont ainsi renforcés, alors que l'anxiété et l'inactivité s'en trouvent diminuées.²²

En adaptant ses aménagements à cette tendance mondiale, la Ville fait un geste concret pour assurer la santé globale des citoyens de demain et contribue à leur réussite scolaire en leur permettant de développer les capacités qui y sont associées.

Pour sa part, la mobilité indépendante permet aux enfants de se déplacer sans la supervision d'un adulte, à pied ou à vélo. Elle permet ainsi l'acquisition de saines habitudes de vie en offrant la liberté et l'autonomie nécessaires aux déplacements dans un environnement sécuritaire.

Pistes d'action

- Implanter un projet-pilote de jeux libres destinés aux tout-petits dans le parc Durocher
- Réaliser des laboratoires intégrant l'approche des Rues conviviales et le concept de jeu libre dans trois secteurs de la ville

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale :  Santé globale :  Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 4/4
 - Santé globale : 3/4
 - Transition : 2/4
- Total : 9/12**

Objectifs de développement durable concernés



Équité

Le jeu libre et la mobilité indépendante laissent place à la créativité de tous les enfants, peu importe leur milieu, leur âge, leur capacité physique.

Niveau : Élevé

²⁰ Tim Gill, consultant et chercheur, expert en matière de villes pensées pour les enfants

²¹ Inspiré des définitions de la Table sur le mode de vie physiquement actif

²² https://urbanismeparticipatif.ca/sites/default/files/upload/document/tool/clrdj_fiche_vf.pdf (consulté en ligne le 14 juillet 2021)

9 Le jeu libre et la mobilité indépendante

Mise en œuvre

Des démarches ont déjà été entreprises pour expérimenter ce concept à l'été 2021.

Durée de la mise en œuvre : 1-2 ans

Investissements

Les investissements financiers sont limités et apportent des gains quant à la simplicité des aménagements nécessaires comparativement à un aménagement standard.

Niveau : Moyen

Transectorialité

Les parents et les animateurs devront être informés sur les bénéfices du jeu libre et de la mobilité indépendante, et sur la sécurité des nouveaux aménagements proposés.

Niveau : Faible

Saviez-vous que?

- Le jeu libre est considéré comme un droit de l'enfant par l'ONU depuis 1989. La contribution du jeu libre au bien-être et à la santé des enfants est également reconnue par l'Organisation mondiale de la santé.
- La Stratégie routière 2020-2024 de la Ville de Québec prévoit élaborer des trajets de marche aménagés pour les élèves des écoles primaires du territoire. À ces plans, s'ajoutera l'installation de panneaux lumineux affichant la limite de vitesse de 30 km/h aux abords de 90 écoles primaires. Des gestes concrets pour faciliter la mobilité indépendante des enfants.

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Le projet pilote de « rue de jeu libre » dans la ville de Belœil a conduit, grâce à l'engagement d'une coalition de partenaires du milieu, à l'adaptation du Code de la sécurité routière afin de favoriser le repartage de la rue. Depuis, le programme « Dans ma rue, on joue! » a été déployé dans plus de 75 municipalités au Québec.
- L'île aux volcans de l'arrondissement de Rosemont-La Petite Patrie est un projet de place publique pour enfants dédié au jeu libre. L'environnement naturel est modulable et incite au jeu, à la créativité et à l'autonomie.
- Les *Speelstraat* développées par les villes de Gand et de Bruxelles en Belgique consistent en la fermeture des rues résidentielles à la circulation automobile durant les périodes de vacances scolaires, pour laisser place au jeu et à la rencontre. Cette initiative citoyenne vise deux objectifs, soit offrir aux enfants un espace de jeu libre et de pratique du vélo dans la rue, et permettre aux résidents du secteur d'avoir un espace de socialisation.²³

²³ Centre d'écologie urbaine de Montréal (2020), Revue des exemples inspirants de rues ludiques et de rues-écoles. Changer les règles du jeu.

10 La culture et le patrimoine

Définition

L'UNESCO définit la culture comme « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances. »²⁴

La Vision du patrimoine de la Ville de Québec²⁵ définit le patrimoine comme l'ensemble des biens matériels et immatériels, d'ordre naturel ou culturel, hérités du passé et façonnés par le quotidien, que l'on reconnaît, protège, conserve, met en valeur, s'approprie, transmet et continue à enrichir.

Capitale littéraire, la Ville de Québec confirme ce statut par son réseau des bibliothèques qui offre des lieux de connaissances, de découvertes et de rencontres. La Vision du développement de la Bibliothèque mise d'ailleurs sur une offre de service répondant aux besoins diversifiés de la population en matière d'éducation, de loisir et de culture. La contribution des bibliothèques à la qualité de vie des citoyens de toute génération s'en trouve ainsi reconnue et soutenue.

Joyau mondial de l'UNESCO, pour la Ville de Québec, la culture et le patrimoine sont des piliers essentiels à son développement économique et social, son dynamisme et son attractivité. En ce sens, ils contribuent à construire des communautés solidaires, innovantes et prospères.

Pistes d'action

- Soutenir les organismes culturels pour la réalisation d'un guide de pratiques durables, notamment en accessibilité et en écoresponsabilité
- Soutenir les projets et les pratiques facilitant la participation aux activités culturelles des personnes âgées, en situation de vulnérabilité économique ou ayant des incapacités
- Favoriser l'accès à la culture par la tenue d'activités dans des secteurs défavorisés ou excentrés de la ville
- Déterminer des critères d'évaluation écoresponsables et durables dans les programmes de subvention aux organismes culturels professionnels
- Soutenir le projet de la Remise culturelle visant le réemploi de matières au profit de la création et de la production
- Adapter les services et l'accueil aux personnes immigrantes en bibliothèque afin de contribuer à leur intégration à la société québécoise
- Valoriser la culture autochtone, les rencontres et les échanges entre les citoyens et les différentes communautés des Premières Nations par des activités réalisées en bibliothèque
- Fixer des objectifs de développement durable et des orientations stratégiques solidaires intégrés au Plan d'action 2022-2027 de la Vision du patrimoine
- Élaborer des outils de sensibilisation, d'information et d'éducation pour faire valoir les bénéfices du patrimoine à la qualité de vie et à l'identité collective
- Créer un guide pour sensibiliser les artistes aux pratiques durables en art public
- Ajouter une clause liée au développement durable dans les documents d'appels à projets en art public
- Favoriser le programme de bénévolat Bibliomobile pour les clientèles moins bien desservies ou ayant des incapacités

²⁴ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982

²⁵ Vision du patrimoine de la Ville de Québec. Préserver, enrichir transmettre - 2012-2027

10 La culture et le patrimoine

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale : 

Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 3/4
- Santé globale : 2/4
- Transition : 2/4

Total : 7/12

Objectifs de développement durable concernés



Équité

Les pistes d'action visent à adapter les services et à rejoindre les citoyens dans leur milieu de vie. Les écarts quant à l'accès aux activités culturelles en seront réduits.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

Les pistes d'action peuvent être mises en œuvre dans un court délai, mais les impacts seront évalués sur une plus longue période.

Date de la mise en œuvre : 5-6 ans

Investissements

Les investissements financiers demeurent peu élevés considérant l'impact des interventions qui seront faites auprès de certaines clientèles. De plus, la Ville de Québec dispose d'un levier financier d'importance avec l'Entente de développement culturel convenue avec le ministère de la Culture et des Communications.

Niveau : Moyen

Transectorialité

Les pistes d'action seront portées par le Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales, en étroite collaboration avec la Commission d'urbanisme et de conservation, le Service de la planification, de l'aménagement et de l'environnement, le Service de la gestion des immeubles, le Bureau des grands événements ainsi que le Service de développement économique et des grands projets.

Niveau : Élevé

10 La culture et le patrimoine

Saviez-vous que?

- On compte 13 sites patrimoniaux au Québec, dont 4 sont situés sur le territoire de la ville de Québec, soit dans Beauport, Charlesbourg, Sillery, Vieux-Québec.
- Le 31 octobre 2017, Québec intégrait le réseau mondial des villes créatives de l'UNESCO à titre de « Ville de littérature » et devenait ainsi la première ville francophone à obtenir ce titre.
- L'occupation transitoire est une stratégie immobilière qui consiste à occuper rapidement un bâtiment vacant afin de tester, enrichir ou bâtir un projet pérenne. À vocation collective et abordable, l'occupation transitoire fédère une communauté d'occupants dans un bâtiment pour quelques mois ou quelques années et participe ainsi à protéger le bâtiment et à contribuer à la vie locale.

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Le *Smithsonian Folklife Festival* est une exposition internationale qui célèbre le patrimoine vivant depuis 1967 à Washington D. C. Cet événement est devenu un modèle national et international de présentation des traditions culturelles vivantes contemporaines. Il a d'ailleurs servi d'inspiration pour l'élaboration de la Convention internationale de l'UNESCO en 2003 sur la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. La collaboration entre les artistes porteurs de traditions, les communautés et les professionnels du patrimoine favorise les échanges interculturels et les activités participatives, générant ainsi de riches liens sociaux. La diversité culturelle y est présentée comme une force positive permettant une plus grande équité culturelle et une meilleure inclusion.
- La médiation culturelle vise à rapprocher l'art des milieux de vie des citoyens. À la fois activité de création, d'intégration et d'éducation, la Ville de Québec a soutenu, au cours des dernières années, divers projets de médiation culturelle favorisant la rencontre entre l'artiste et des citoyens de tous âges et de tous les milieux. Que ce soit avec des bénévoles, des enfants, des adolescents, des familles, des personnes immigrantes ou encore des adultes ayant une déficience intellectuelle, les projets soutenus ont permis la création d'œuvres d'art public, d'un spectacle de cirque ou encore d'une exposition littéraire, la création devenant ainsi un outil d'intégration et de valorisation de la diversité de la ville.
- L'Entremise est un organisme d'économie sociale et solidaire qui œuvre pour une architecture durable, la conservation du patrimoine bâti et les valeurs de justice sociale. Le Laboratoire transitoire de l'Entremise développe des projets d'occupation temporaire et transitoire dans des bâtiments vacants et sous-utilisés sur le territoire de la ville de Montréal. L'idée est de faire le lien entre des locaux vacants et des organismes ou des entreprises à la recherche d'un lieu transitoire d'activités commerciales, culturelles ou communautaires.

11 Un réseau communautaire durable

Définition

La Stratégie de développement durable confirme la volonté de la Ville d'assumer un leadership dans le processus de transformation collective face aux défis à relever. Pour ce faire, l'engagement de toutes les parties prenantes est incontournable afin d'adopter des pratiques écoresponsables, la Ville ne peut agir seule.

À cette fin, la Ville peut compter sur un réseau d'organismes communautaires œuvrant dans différents secteurs et auprès d'une diversité de clientèles. Actifs dans les domaines du loisir, du sport, de la culture, du plein air ou de l'environnement, ces organismes profondément enracinés dans leur communauté contribuent au bien-être des citoyens par le biais de leurs activités et de leurs services.

Au sein de ce réseau, soulignons la particularité des organismes d'action communautaire autonome qui se caractérisent par une mission sociale qui leur est propre et qui favorise la transformation sociale.

Le réseau communautaire a été hautement sollicité et durement touché durant la période de pandémie de la COVID-19. Son apport s'est avéré nécessaire pour assurer à un grand nombre de citoyens les services et activités contribuant au maintien de leur santé physique et psychologique. En tant que partenaire majeur et pour réaliser la transformation collective souhaitée, la Ville doit soutenir et accompagner le réseau communautaire afin de lui fournir les outils nécessaires pour assurer sa durabilité.

Pistes d'action

- Mettre en œuvre le Cadre de soutien destiné aux organismes reconnus par le Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
- Créer un fonds pour le transfert de connaissance entre les services municipaux, les instituts de recherche et les organismes à but non lucratif (OBNL) en matière d'accessibilité universelle et d'accompagnement communautaire
- Créer un fonds destiné aux OBNL pour faciliter leur transition en matière de développement durable ainsi que les activités de sensibilisation auprès de leurs clientèles
- Établir un cadre de référence définissant la contribution de la Ville aux concertations de développement des communautés et d'approche de proximité
- Soutenir les organismes à but non lucratif pour obtenir des services-conseils en matière de développement organisationnel pour faciliter la reprise de leurs activités dans le contexte post-pandémique
- Soutenir les organismes à but non lucratif pour faciliter leur virage technologique dans le contexte post-pandémique
- Aider l'Alliance des trois centres d'action bénévole pour le déploiement et la mutualisation de leurs services
- Contribuer aux travaux du Comité de réflexion provincial sur le rôle des municipalités dans le soutien et la reconnaissance de l'action communautaire autonome
- Faciliter et soutenir les efforts de mutualisation des organismes à but non lucratif
- Engager la Ville à respecter les caractéristiques des organismes d'action communautaire autonome dans sa politique de reconnaissance des organismes

11 Un réseau communautaire durable

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale :  Santé globale :  Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 4/4
 - Santé globale : 4/4
 - Transition : 3/4
- Total : 11/12**

Objectifs de développement durable concernés



Équité

Le soutien aux pratiques démocratiques en cours au sein du réseau communautaire, les objectifs de justice sociale et la volonté de transformation sociale qu'il poursuit sont garants d'une plus grande équité.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

Les pistes d'action permettront des interventions à court terme à un moment stratégique pour le maintien et la consolidation du réseau communautaire et le développement d'actions porteuses en matière de développement durable.

Durée de la mise en œuvre : 3 à 4 ans

Investissements

Les investissements supplémentaires sont réalistes considérant l'impact et le rayonnement qu'ils permettront d'atteindre. Des budgets sont également disponibles dans des programmes déjà existants.

Niveau : Élevé

Transectorialité

Les pistes d'action nécessitent une appropriation des défis collectifs par les organismes communautaires. Les pistes d'action permettront d'offrir le soutien nécessaire à leur engagement.

Niveau : Moyen

11 Un réseau communautaire durable

Saviez-vous que?

- Un récent sondage mené par la Ville auprès d'organismes offrant des activités de loisir, de sports, de plein air et des services communautaires, démontre que leur niveau de confiance quant à leur capacité de reprise est assez élevé. L'impact de la pandémie de la COVID-19 a notamment affecté la rétention des bénévoles et les revenus d'inscription et d'autofinancement. L'accès à des programmes de soutien financier pour les aider dans leurs stratégies de reprise et pour un virage technologique est parmi les mesures les plus appropriées, suivi par des ateliers de partage de bonnes pratiques.

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- La Ville de Montréal s'est dotée d'une Politique montréalaise pour l'action communautaire dans le but de reconnaître, soutenir et valoriser le milieu communautaire, de s'assurer d'orientations communes et de la cohérence des actions. Cette politique cible les organismes d'action communautaire, d'action communautaire autonome, de défense collective des droits et les regroupements. Élaborée en étroite collaboration avec des représentants du milieu communautaire, la politique identifie les principes directeurs qui guident les relations entre la Ville et ces organismes. Cette Politique s'inscrit dans les orientations de la Politique gouvernementale « *L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* ».
- La mission de Bénévoles d'Expertise est d'offrir des services de soutien en gestion et en gouvernance aux organismes à but non lucratif par le bénévolat de compétences. Ainsi, Bénévoles d'Expertise offre par le biais de bénévoles « experts » des compétences professionnelles aux organismes. La Ville de Québec a convenu d'une entente financière avec Bénévoles d'Expertise, s'assurant ainsi de contribuer activement à la consolidation des organismes de son territoire.
- Pour soutenir les organismes qui ont dû faire face à des enjeux majeurs en matière de bénévolat durant la pandémie de la COVID-19, les trois centres d'action bénévole de Québec ont uni leurs forces et ont mis en place l'Alliance des centres d'action bénévole. Ce projet a permis d'offrir aux organismes un service d'orientation, des formations web pour les aînés et en gestion des ressources humaines bénévoles pour les organismes, un service clé en main pour des assemblées générales sur une plateforme virtuelle et, enfin, l'Alliance a développé une stratégie de promotion de services regroupés.

12 Le soutien à l'animation des milieux de vie

Définition

Les milieux de vie se présentent comme l'environnement physique et social au sein desquels les citoyens construisent les liens sociaux propices au développement d'un sentiment d'appartenance. Ce dernier, par la rencontre, le partage de valeurs et de vécus communs, permet aux citoyens de s'identifier à un groupe ou une communauté. Il devient ainsi l'un des piliers de la cohésion sociale, de la santé globale des individus et également de la résilience d'une communauté.

La Ville soutient la création et l'animation des milieux de vie propices au développement de ce sentiment d'appartenance. L'aménagement du territoire, le développement d'équipements collectifs, le soutien aux activités des partenaires communautaires et l'animation urbaine sont autant de leviers associés à cette action.

Pistes d'action

- Développer un outil interactif numérique d'information, d'aide à la décision et de sensibilisation sur la qualité des milieux de vie à Québec à partir des indicateurs du milieu de vie durable
- Mettre en œuvre le Cadre de référence pour le soutien aux événements locaux et intermédiaires visant à soutenir l'animation de quartier
- Élaborer une programmation d'animation urbaine thématique en cohérence avec les objectifs de développement durable et les défis collectifs de cohésion sociale et de santé globale
- Contribuer à la mise en œuvre du plan d'action du Comité régional de lutte à la stigmatisation et à la discrimination en santé mentale, notamment par la réalisation des activités *À livres ouverts* et du théâtre d'intervention *Les merveilleuses têtes heureuses*
- Développer un plan d'action visant à rendre écoresponsables les événements extérieurs des partenaires de la Ville de Québec
- Élaborer et mettre en œuvre un Plan directeur des centres communautaires de loisir basé sur les principes de développement durable
- Consolider le réseau des agents de milieux interculturels de quartier et création d'un espace d'échange et de partage des pratiques

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale :  Santé globale :  Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 4/4
 - Santé globale : 3/4
 - Transition : 2/4
- Total : 9/12**

Objectifs de développement durable concernés



12 Le soutien à l'animation des milieux de vie

Équité

L'animation des milieux de vie favorise la rencontre, la sensibilisation, l'échange ainsi que l'accessibilité à une offre d'activités répondant aux besoins diversifiés de la population.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

Les organismes du milieu étant déjà engagés, la mise en œuvre pourra se faire graduellement en complémentarité des ressources déjà en place.

Durée de la mise en œuvre : 3 à 4 ans

Investissements

Les investissements sont déjà prévus pour certaines pistes d'action. Les budgets supplémentaires principalement associés au développement de nouvelles infrastructures de loisirs pourront être planifiés dans le temps.

Niveau : Moyen

Transectorialité

L'appropriation par différentes unités administratives est déjà acquise, certains enjeux nécessiteront un plus grand rayonnement au sein de l'administration municipale et auprès de certaines organisations externes.

Niveau : Moyen

Saviez-vous que?

- La Ville de Québec est la seule ville qui offre un programme de soutien financier aux centres communautaires de loisirs fédérés de son territoire. Ce programme, doté d'une enveloppe financière de plus de 3 323 018 \$²⁶ permet de soutenir 11 centres communautaires dans la réalisation de leur mission de base, dans le respect de leur autonomie, de leur spécificité et des liens de partenariat et de collaboration qui les unissent à la Ville. Les centres communautaires basent leurs activités sur la notion de milieux de vie et de leur contribution à la vie de quartier.
- Plus de 400 événements locaux sont soutenus par la Ville de Québec annuellement. Ces événements organisés par les organismes du territoire visent à dynamiser la vie communautaire des quartiers et à offrir une occasion de rencontres pour les citoyens.

²⁶ Soutien offert en 2023, incluant l'indexation pour les années 2022 et 2023

12 Le soutien à l'animation des milieux de vie

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Le centre communautaire YMCA–Saint-Roch a ouvert ses portes en 2020. Ce centre communautaire a vu le jour grâce à une collaboration entre la Ville de Québec et les YMCA du Québec. Lieu d'animation au cœur du centre-ville, le YMCA-Saint-Roch offre une programmation d'activités diversifiées et des services communautaires dans un quartier présentant de nombreux défis. Le centre compte divers équipements, dont un gymnase, une piscine, une salle d'entraînement, une cuisine collective, un espace café, une halte-garderie et des espaces polyvalents favorisant la création et l'animation d'un milieu de vie au cœur du quartier. La contribution financière des gouvernements fédéral, provincial et de la Ville de Québec a permis la réalisation de ce projet.
- Le Centre multifonctionnel des Roses allie les fonctions locatives et ludiques en proposant au cœur d'un quartier 54 logements sociaux pour les familles et les personnes seules ainsi qu'un centre communautaire offrant des activités de loisirs et communautaires. Le Centre multifonctionnel des Roses a obtenu le prix du mérite Ovation municipale dans la catégorie « Développement social (logement, éducation et santé) » en 2019.
- La fête des voisins a été instaurée en Europe à la fin des années 90. En 2006, c'est le Réseau québécois des villes et villages en santé (devenu Espace MUNI) qui a lancé le mouvement au Québec. Véritable phénomène, plus de 300 municipalités soutiennent annuellement la réalisation des fêtes des voisins sur leur territoire. Ces événements festifs, organisés par des groupes de citoyens ou des organismes, ont pour objectifs de susciter l'entraide entre les voisins, de favoriser la création de liens entre les familles, d'accueillir de nouveaux résidents, de contribuer au sentiment de sécurité au sein des quartiers. Sur le plan international, l'initiative est présente dans 36 pays et on estime à 30 000 000 de citoyens qui festoient entre voisins annuellement!



13 La mobilisation collective

Définition

La mobilisation collective consiste à cultiver l'engagement des citoyens, des organismes et des institutions pour en faire des acteurs de changement. Le processus de mobilisation regroupe ces acteurs autour d'un intérêt commun.

Cet engagement se traduit par un changement de perception et de valeur favorisant la déstigmatisation de certains groupes, la valorisation de la diversité des populations, un meilleur vivre-ensemble ainsi que l'adhésion aux objectifs de développement durable.

Pistes d'action

- Réaliser une campagne de sensibilisation visant à inciter les commerçants à donner leurs invendus et les retours de marchandise à des organismes de charité
- Créer une salle dans le centre de biométhanisation dédiée à la réalisation d'activités d'éducation, de sensibilisation et de formation concernant l'ensemble de la gestion des matières résiduelles destinées à tous les publics
- Créer une exposition itinérante interactive sur la gestion des matières résiduelles en milieu scolaire
- Développer des ateliers d'information et de sensibilisation dans le cadre des activités des camps de jour estivaux
- Promouvoir les actions en matière de développement durable des citoyens, des commerces, des industries, des institutions et des organismes

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale : 

Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 2/4
- Santé globale : 3/4
- Transition : 2/4

Total : 7/12

Objectifs de développement durable concernés



Équité

L'information à l'ensemble de la population, notamment à certains groupes ne participant que rarement aux démarches de consultation, permet de réduire les inégalités et de les accompagner dans leur processus de mobilisation.

Niveau : Moyen

13 La mobilisation collective

Mise en œuvre

Plusieurs outils et démarches sont disponibles, mais la mobilisation collective est un processus long qui demande des efforts récurrents. Les résultats des processus en cours ne pourront être évalués avant quelques années.

Durée de la mise en œuvre : 7-10 ans

Investissements

Les investissements sont déjà prévus pour certaines pistes d'action. Les budgets supplémentaires permettront d'avoir un rayonnement plus large et de rejoindre de nouvelles clientèles.

Niveau : Élevé

Transectorialité

La collaboration avec des organismes relayeurs est nécessaire pour rejoindre les citoyens, véritables porteurs de changement.

Niveau : Moyen

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- La Ville de Québec s'est dotée d'une Politique de participation publique ainsi que d'une nouvelle plateforme interactive de participation citoyenne. L'article 13 de cette politique vise notamment à assurer la clarté et la simplicité des communications afin d'atteindre un plus grand nombre de citoyens lors des consultations publiques. La politique propose également différentes activités permettant de diversifier les outils de consultation comme les ateliers participatifs, les forums de discussion, les balades urbaines...
- En 2004, le conseil municipal de la Ville de Québec a mis sur pied le conseil municipal des enfants afin d'initier les jeunes du 3^e cycle du primaire (5^e et 6^e année) au fonctionnement de la démocratie municipale et de les sensibiliser à l'importance de la citoyenneté active. Depuis sa création, le conseil municipal des enfants a abordé plusieurs sujets touchant le développement durable, notamment les changements climatiques en 2020.
- La mobilisation *Ensemble pour agir contre les préjugés* a été mise en place par Centraide Québec et Chaudière-Appalaches et la Direction de santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux en 2014. Cette mobilisation avait pour objectif l'élaboration d'une stratégie régionale pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté. Les organisations engagées ont choisi d'agir en collaboration avec les acteurs du milieu de l'éducation, notamment dans certains lieux où sont formés de futurs professionnels, afin de consolider les actions existantes et de poursuivre la recherche d'innovations et de solutions.
- Véritable mouvement communautaire, l'organisme Vide ta sacoche est le seul de la région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches dédié à la collecte, la récupération et la distribution de produits d'hygiène et cosmétiques. La mission de l'organisme, d'abord destiné aux femmes fragilisées, a évolué en 2020 pour inclure toutes les personnes fragilisées. Ce projet d'économie sociale et circulaire récupère les produits non utilisés auprès de plusieurs partenaires mobilisés et engagés dans un mouvement de solidarité qui grandit d'année en année!

14 L'accessibilité universelle

Définition

L'accessibilité universelle favorise la réalisation d'environnements sans obstacle pour toutes les clientèles, qu'il s'agisse de personnes ayant des incapacités, des aînées ou encore des personnes allophones ou à faible niveau de littéracie. L'environnement est conçu pour être fréquenté de la même façon, par le plus grand nombre d'utilisateurs. Par cette approche, la réponse aux besoins particuliers d'un groupe d'individus est traitée de sorte qu'elle bénéficie également à l'ensemble de la population.

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale prévoit que les municipalités comptant au moins 15 000 habitants produisent, adoptent et rendent public un plan d'action annuel dans le respect de leurs responsabilités et compétences. La Ville de Québec a adopté en juin 2021 son plan d'action 2021-2024 en matière d'accessibilité universelle.

Vision de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle

Faire de la Ville de Québec une communauté solidaire et inclusive en intégrant au quotidien dans nos actions les principes de l'accessibilité universelle.

Pour la Ville de Québec, l'idéal à atteindre est que tous ses équipements, infrastructures et programmes municipaux soient accessibles universellement, en respect des ressources humaines, techniques et financières disponibles.

Pistes d'action

- Réaliser le Plan d'action en matière d'accessibilité universelle
- Actualiser le Cadre de référence pour la Ville de Québec en matière d'intégration des personnes vivant une situation de handicap en y intégrant les objectifs de développement durable
- Évaluer l'impact du Plan d'action solidaire pour les personnes ayant des incapacités
- Sensibiliser les commerçants afin d'améliorer l'accessibilité universelle des commerces de proximité
- Recenser et augmenter le nombre de logements adaptés pour les personnes ayant une incapacité dans le cadre des programmes gouvernementaux soutenant la construction de logements sociaux et abordables

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale :  Santé globale :  Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 4/4
 - Santé globale : 3/4
 - Transition : 2/4
- Total : 9/12**

Objectifs de développement durable concernés



14 L'accessibilité universelle

Équité

L'accessibilité universelle a pour finalité de réduire les obstacles à la participation sociale de tous les citoyens, avec une préoccupation particulière pour les personnes ayant des incapacités et les personnes âgées. Il s'agit donc d'un engagement en faveur d'une plus grande équité envers tous les citoyens.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

Certaines pistes d'action nécessiteront des investissements plus importants ou encore se réaliseront sur plusieurs années. Cependant, il s'agit de projets structurants qui auront des impacts sur les défis collectifs et les objectifs de développement durable. L'évaluation en continu des impacts du plan d'action solidaire pour les personnes ayant des incapacités permettra également d'évaluer les retombées directes pour ces citoyens dès le début de la mise en œuvre.

Durée de la mise en œuvre : 7-10 ans

Investissements

Les fonds nécessaires pour la mise en œuvre du plan d'action, la sensibilisation des commerçants et les projets de logements adaptés sont disponibles dans différents budgets et programmes.

Niveau : Faible

Transectorialité

La mise en œuvre du plan d'action en accessibilité universelle regroupe une vingtaine d'unités administratives, des partenaires institutionnels et des organismes communautaires. Le milieu économique (commerçants) et les organismes œuvrant en habitation seront également engagés dans les différentes pistes d'action.

Niveau : Élevé

Saviez-vous que?

- Selon le rapport mondial sur le handicap, on estime que plus d'un milliard de personnes vivent avec un handicap, soit environ 15 % de la population mondiale. À Québec, c'est 25 % de la population qui vivrait avec une incapacité. Elle peut être de nature visuelle, auditive, motrice, cognitive, temporaire, permanente, situationnelle, visible ou, dans la grande majorité des cas, invisible. Le taux d'incapacité observé correspond à la proportion de personnes qui ont déclaré avoir de la difficulté à réaliser certaines activités quotidiennes en raison d'un état ou d'un problème de santé de longue durée (six mois ou plus).²⁷
- En 2016, 20,6 % de la population était âgée de 65 ans et plus. On prévoit que celle-ci passera à 26 % en 2026.²⁸

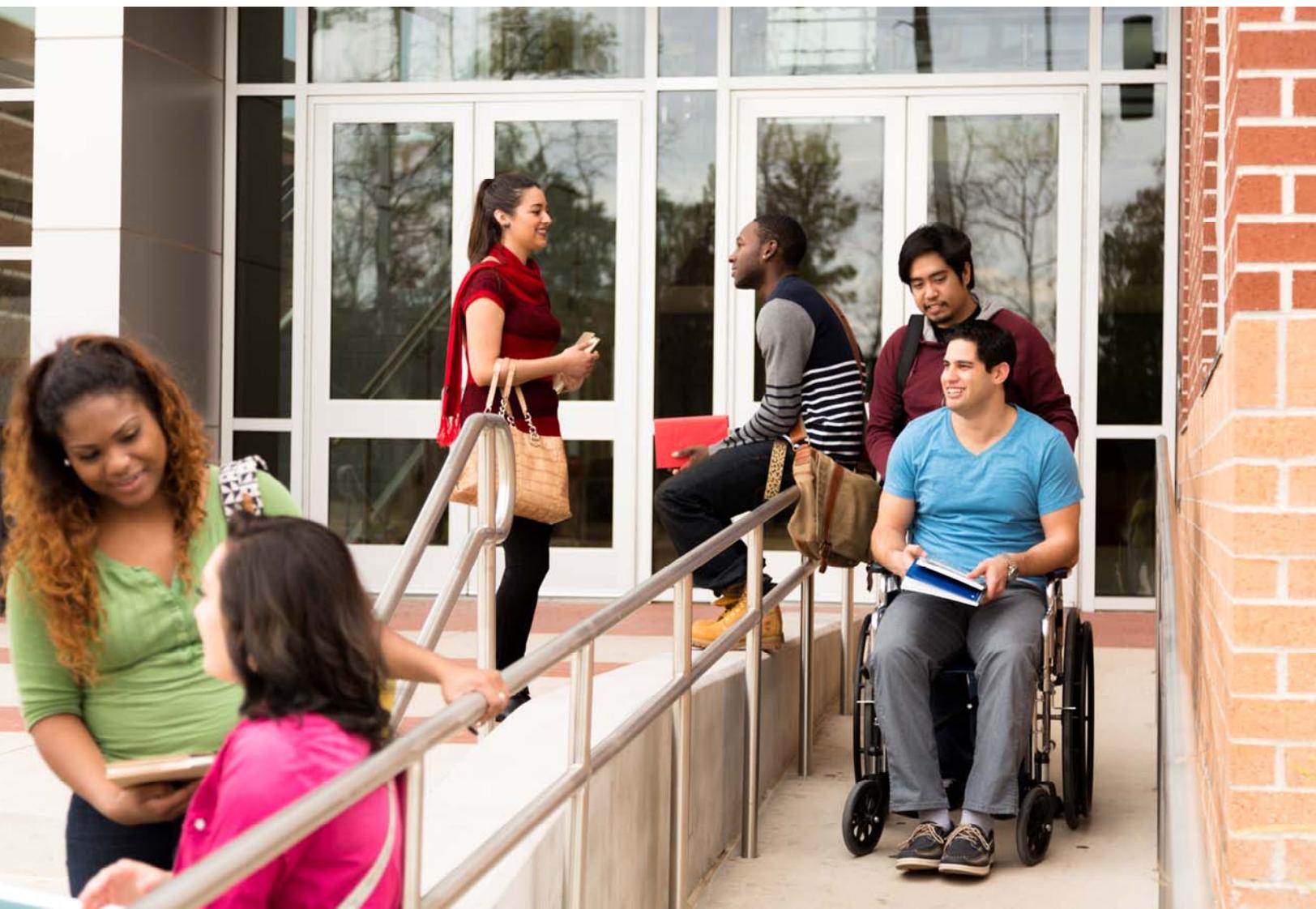
²⁷ Office des personnes handicapées du Québec. Estimations effectuées à partir du taux de l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2012 (Institut de la statistique de Québec 2015) et des données populationnelles sur les municipalités de l'Institut de la statistique du Québec (2017b)

²⁸ Statistique Canada, profil du recensement 2016 pour la Ville de Québec

14 L'accessibilité universelle

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Il faut tout un village pour élever un enfant! La Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix a installé un panneau de signalisation et des dos-d'âne devant une résidence privée pour ralentir la circulation et sensibiliser les conducteurs à la présence du petit Hubert, 2 ans, un petit garçon malentendant. Le coût total du projet : 1 000 \$.
- La Baie de Beauport offre un environnement de plus en plus accessible aux personnes à mobilité réduite. Un tapis de 270 pieds a été installé directement sur le sable afin de leur assurer l'accès à la plage. L'aménagement a été réalisé grâce à un investissement d'environ 17 000 \$ provenant de la Ville de Québec et du Port de Québec. D'autres équipements ont été installés, notamment sept tables à pique-nique adaptées pour les personnes en fauteuil roulant.
- Le centre communautaire Lebourgneuf a été conçu comme un projet « vitrine » en matière d'accessibilité universelle. Les espaces, les aires de circulation, les vestiaires et les salles de cours intègrent les principes d'accessibilité universelle permettant aux personnes à mobilité réduite, aux personnes malvoyantes, aux personnes âgées et aux jeunes enfants d'être autonomes dans le centre. Ces installations font de ce centre un lieu accueillant pour tous les citoyens, qui a remporté le prix de la catégorie « Accessibilité universelle » des Grands prix du design en 2016 et a été Lauréat des Mérites d'architecture de la Ville de Québec 2014, catégorie « Accessibilité universelle ».



15 Diversité, équité et inclusion

Définition

La Ville de Québec s'est dotée d'une stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion établie sur le principe du droit à l'épanouissement personnel et professionnel pour tous. Elle vise la lutte contre toute forme de discrimination et d'inégalités sociales, en favorisant l'équité, le respect des besoins des différents groupes sociaux et en reconnaissant nos différences et nos similitudes pour créer une société dans laquelle tous les citoyens se sentent valorisés et disposent des outils pour réussir.

Pistes d'action

- Mettre en œuvre de la Stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion qui comporte à la fois une orientation institutionnelle (bonification de processus internes pour promouvoir l'équité en tant qu'employeur) et une orientation citoyenne (promotion de la valorisation de la diversité des citoyens de la ville de Québec)
- Mettre en place le projet de la Maison de la diversité afin de mettre en valeur l'histoire et la culture de toutes les communautés
- Réaliser le plan d'action visant à faire du Service de police de la ville de Québec une organisation représentative de la population, notamment en augmentant le nombre de policiers issus de minorités et faire des activités pour se rapprocher des communautés culturelles
- Mettre en œuvre le plan d'action visant à sensibiliser les employés municipaux en matière de diversité, d'équité et d'inclusion
- Élaborer un programme de mentorat visant à faciliter l'intégration des employés issus de la diversité
- Établir un plan d'action visant à favoriser la participation et l'engagement des communautés culturelles aux grands événements afin d'offrir une programmation qui représente et valorise la diversité culturelle
- Réaliser une activité annuelle visant à souligner la Journée internationale du vivre-ensemble en paix
- Élaborer une campagne de sensibilisation visant la population et la communauté entrepreneuriale
- Bonifier le financement des événements suivants : Festival celtique de Québec, Fête Arc-en-ciel de Québec et la Fête de la Saint-Patrick
- Soutenir la création d'événements musicaux par des artistes de la diversité à l'occasion de la fête de Québec
- Mettre en place le projet événementiel Tour du monde à ExpoCité visant la découverte des richesses culturelles qui composent la Ville
- Soutenir l'organisation du Carnaval de Québec afin d'inclure la diversité culturelle dans les festivités hivernales
- Former les employés sur différents thèmes associés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale :  Santé globale :  Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 4/4
 - Santé globale : 2/4
 - Transition : 2/4
- Total : 8/12**

Objectifs de développement durable concernés



15 Diversité, équité et inclusion

Équité

Les pistes d'action permettront des changements de culture organisationnelle et favoriseront une meilleure inclusion de la diversité sous toutes ses formes au sein de la population.

Niveau : Élevé

Mise en œuvre

La mise en œuvre peut varier entre les différentes pistes d'action, mais plusieurs nécessitent des changements sociétaux pouvant s'échelonner sur plusieurs années.

Durée de la mise en œuvre : 7 à 10 ans

Investissements

Certains investissements financiers sont importants considérant l'ampleur et la diversité des projets.

Niveau : Élevé

Transectorialité

Les projets visant un changement de culture au sein de l'organisation, l'appropriation de l'enjeu de la diversité, de l'équité et de l'inclusion doit percoler dans toutes les unités administratives. Plusieurs organisations seront également mises à contribution, tout comme l'ensemble des citoyens.

Niveau : Élevé

Saviez-vous que?

- La Ville est signataire de la Déclaration de Montréal sur le vivre-ensemble depuis 2015. Cette déclaration signée dans le cadre du Sommet sur le vivre-ensemble par les maires de plusieurs villes à travers le monde est un engagement à promouvoir le vivre-ensemble dans les communautés.
- Québec est également membre de la Coalition des villes inclusives qui regroupe les municipalités soucieuses d'améliorer leurs pratiques en matière de lutte contre le racisme, la discrimination, l'exclusion et l'intolérance.
- La Journée internationale du vivre-ensemble en paix (JIVEP) a été créée par l'Organisation des Nations Unies en 2017 afin de souligner l'importance d'agir en faveur de la solidarité, de la paix et de l'harmonie. Cette journée est soulignée à travers le monde tous les 16 mai, notamment grâce à la participation des villes, lesquelles jouent un rôle de premier plan dans la promotion de cette notion.

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- Depuis maintenant près de 20 ans, le Centre R.I.R.E. 2000 réalise des activités de sensibilisation auprès des jeunes dans le cadre des camps de jour estivaux. Ces activités visent à sensibiliser les jeunes aux valeurs communes québécoises, à la diversité culturelle, à l'interculturalisme et à la tolérance tout en dénonçant le racisme et l'exclusion. C'est ainsi que près de 7 000 citoyens de demain sont sensibilisés annuellement!
- En novembre 2010, le conseil municipal de Barcelone entreprend une astucieuse campagne pour dissiper les préjugés et les idées fausses que de nombreux citoyens maintenaient au sujet des minorités et des immigrants. Pour ce faire, elle a créé un réseau d'agents anti-rumeurs pour dissiper les mythes au sujet des immigrants et pour contrecarrer la discrimination avec des faits et de la bonne humeur. Cette campagne a été lancée à travers un réseau de 80 organismes communautaires. Regroupés et connectés grâce à un site web dédié, les agents anti-rumeurs sont formés et informés pour, par la suite, diffuser leur message parmi leurs propres réseaux et participer aux discussions publiques.

16 Une organisation exemplaire

Définition

La Ville a pour mission de fournir les meilleurs services possible à l'ensemble des citoyens, individus, groupes ou personnes morales. Pour ce faire, elle s'assure du développement durable et cohérent de son territoire, favorise la vitalité de sa collectivité, fournit des services municipaux de qualité et veille au maintien en bon état de ses équipements et de ses infrastructures.

Pistes d'action

- Regrouper dans une vision intégrée les orientations de la Politique en matière d'activités physiques, sportives et de plein air, de la Politique familiale et de la Vision du développement social basée sur les objectifs de développement durable et se doter de plans d'action annuels
- Réaliser des évaluations d'impacts sur la santé sur des projets stratégiques en élaboration
- Intégrer les objectifs de développement durable et les orientations stratégiques qui y sont associées dans les différents programmes de soutien financier offerts par la Ville
- Poursuivre la mise en œuvre de la Politique pour contrer l'incivilité, le harcèlement et la violence au travail et l'application du principe de tolérance zéro envers tout comportement portant atteinte à autrui
- Désigner une répondante du dossier condition féminine et LGBT²⁹ + au sein de l'administration municipale
- Former certains groupes d'employés sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS+)
- Établir des orientations municipales en matière d'égalité et de diversité des genres afin d'adapter nos équipements et notre offre de service
- Adopter une politique favorisant l'engagement bénévole des employés municipaux basé sur la sensibilisation, le bénévolat de groupe et l'engagement individuel
- Organiser un forum jeunesse bisannuel autour du développement durable afin d'établir un dialogue entre la Ville et les jeunes citoyens de demain, connaître leurs besoins, leurs aspirations et leur vision
- Instaurer des actions en lien avec le développement durable et la diversité, l'équité et l'inclusion dans les alignements stratégiques des unités administratives municipales
- Guider et accompagner les unités administratives afin de rendre les activités organisées dans des bâtiments municipaux écoresponsables (gestion des matières résiduelles)
- Contribuer aux actions de prévention en matière de violence conjugale et familiale

Impact sur les défis collectifs

Cohésion sociale : 

Santé globale : 

Transition : 

Orientations stratégiques touchées

- Cohésion sociale : 4/4
- Santé globale : 3/4
- Transition : 4/4
- Total : 11/12**

²⁹ Le signe LGBT est utilisé pour désigner les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles ou transgenres

16 Une organisation exemplaire

Objectifs de développement durable concernés



Équité

La Ville à titre de gouvernement de proximité dispose de leviers pour agir sur la cohésion sociale, la santé globale et la transition. Il est cependant nécessaire qu'elle se dote de politiques qui permettent une plus grande cohérence de ses actions et favorisent leur synergie, ce qui est garant d'une plus grande équité.

Niveau : Moyen

Mise en œuvre

Certaines pistes d'action sont déjà en cours de réalisation et doivent être consolidées. Pour d'autres, la mise en œuvre nécessitera une démarche structurée d'élaboration sur quelques années.

Durée de la mise en œuvre : 5-6 ans

Investissements

Une meilleure connaissance des dynamiques territoriales ainsi qu'une plus grande synergie entre les politiques, programmes et plans d'action pourraient améliorer l'efficacité en matière de gestion des ressources financières et humaines.

Niveau : Élevé

Transectorialité

La mobilisation des différentes unités administratives et des organismes du territoire est nécessaire pour réaliser les pistes d'action proposées.

Niveau : Élevé

Bons coups d'ici et d'ailleurs

- *Rassembler Montréal* est un document qui regroupe les orientations de la Ville de Montréal en matière de développement social. La Ville avait déjà adopté différentes politiques et plans d'action en matière d'itinérance, d'accessibilité universelle, de développement social et touchant diverses clientèles (aînés, nouveaux arrivants, enfants et jeunes). Dans un souci de cohérence et avec la volonté que la dimension sociale soit prise en compte par l'ensemble de l'administration municipale, la Ville a regroupé ces grandes orientations au sein d'un même plan d'action intégré. Un budget annuel de 20 millions de dollars est dédié à sa mise en œuvre, dont une partie provient de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité convenue avec le gouvernement du Québec.
- En 2018, la Ville de Grenoble a lancé une concertation auprès de 20 associations pour écrire collectivement le « Livre blanc pour l'égalité des genres et des sexualités ». Le 14 février 2019, ces dernières ont remis officiellement à la municipalité leurs constats et recommandations. Ces propositions ont été intégrées au plan d'action de la Ville qui vise l'équité entre tous les genres.³⁰

³⁰ <https://www.gre-mag.fr/dossiers/hommes-femmes-diversite-genres-egalite/> (consulté en ligne le 22 juillet 2021)

7. La mise en œuvre

La mise en œuvre du Plan d'action solidaire requiert un engagement financier, matériel et humain de la part de la Ville, de ses partenaires et des citoyens. Pour susciter cet engagement, la Ville doit faire preuve d'un leadership fort et s'assurer de mobiliser tous les acteurs concernés.

7.1 Une gouvernance dédiée

Le Plan d'action solidaire est le fruit d'une mobilisation et d'une concertation tant au sein de la Ville qu'avec les partenaires externes. La mise en œuvre doit donc s'appuyer sur cette gouvernance qui permettra la réalisation des actions, mais également d'évaluer les impacts et les retombées. Le maintien des comités internes et externes initiateurs du Plan est donc une condition de réussite et leur contribution doit être bonifiée. Des ressources humaines responsables de l'animation de ces comités doivent être prévues au sein de l'administration municipale pour assurer les interactions en continu entre les unités administratives et avec les partenaires externes.

7.2 Indicateurs et cibles

Établir des indicateurs et des cibles pour évaluer nos avancées en matière de cohésion sociale et de santé globale constitue en soi un défi! En effet, l'objet à l'étude demeure très variable et ne peut être évalué à la seule lunette quantitative. Bien que périlleux, l'exercice est cependant nécessaire. L'évaluation de nos avancées est une condition essentielle justifiant les efforts tant financiers qu'humains qui seront investis dans la réalisation du Plan d'action solidaire.

C'est donc en cohérence avec la Stratégie de développement durable de la Ville de Québec que des indicateurs et cibles ont été identifiés pour le Plan d'action solidaire. D'autres indicateurs et cibles associés à la réalisation des actions compléteront ceux associés à l'évaluation du Plan.

7.3 Agir maintenant!

Nous l'avons mentionné précédemment, le Plan d'action solidaire s'attarde à des enjeux complexes et présente un défi quant à l'évaluation des retombées des actions qui seront réalisées. Toutefois, il y a urgence d'agir, l'inaction n'est pas une avenue! En cours de mise en œuvre, des ajustements seront possibles afin d'atteindre les objectifs que la Ville s'est fixés. À cet égard, il faut faire preuve de rigueur et même de ténacité afin de donner l'exemple pour faire de Québec une ville modèle en matière de développement durable.

En agissant sur l'environnement physique et social, la Ville se donne une vision à long terme afin de construire une collectivité durable. Son action se trouve bonifiée par la mobilisation des partenaires externes, des citoyens autour de cette vision, qui, finalement, nous conduit à une transformation collective qui ne laissera personne derrière!

Annexe 1

Liste des unités administratives membres du comité de rédaction

- Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge – Gestion des matières résiduelles
- Bureau des grands événements
- Bureau de projet, Direction générale adjointe / Qualité de vie urbaine
- Service de la culture, du patrimoine et des relations internationales
- Service de police
- Service de la planification, de l'aménagement et de l'environnement
- Service des communications
- Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
- Service du développement économique et des grands projets

Annexe 2

Organismes membres du comité accompagnateur

- Centraide
- Regroupement des organismes communautaires – 03
- Regroupement des organismes de personnes handicapées – 03
- Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale
- Moisson Québec
- Réseau de développement des communautés
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale (CIUSSS-CN)
- Services Québec
- Conseil de la culture





100%

Imprimé sur du papier contenant 100% de fibres postconsommation,
fabriqué au Québec avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz.

